

1924 - 2024

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ONT CENT ANS !



100 ans  
1924-2024  
ensemble  
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

100 PROJETS POUR DEMAIN



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
FRANCE





## Combiner les projets au service des agriculteurs

Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale de leurs exploitations pour créer plus de revenus et de valeurs dans les territoires.

Aujourd'hui, les agriculteurs sont face à des défis nombreux : économiques, sanitaires, sociétaux, climatiques et démographiques. La guerre en Ukraine et ses impacts sur l'inflation ont montré que la souveraineté alimentaire française est un défi à relever et que nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution agricole.

Aux défis majeurs de l'adaptation au changement climatique, de la nécessaire hausse de la production de biomasse pour favoriser la production d'énergie décarbonée, sans perdre la souveraineté alimentaire, s'ajoute celui de la transmission des exploitations.

Face à ces nombreux défis, les Chambres d'agriculture sont plus que jamais mobilisées pour accompagner massivement les agriculteurs. L'enjeu est de taille et les 100 projets décrits dans ce livre, de part la diversité des thèmes, des méthodes et des solutions proposées, sont le témoignage de cette implication des Chambres à accompagner l'agriculture de demain.

Certains sont finalisés et ont ouvert des perspectives très concrètes. D'autres sont en voie d'aboutissement. C'est précisément cette diversité, cette capacité à expérimenter qui fait la richesse du travail des Chambres d'agriculture aujourd'hui, et que reflète notre sélection de projets : ce foisonnement d'idées et d'initiatives permet au réseau d'accompagner

l'agriculteur dans sa réflexion, dans le changement et les prises de risque que génèrent les transitions en cours.

Car le temps n'est plus aux recettes qui s'appliquent partout et à tous. Sur de nombreux sujets, nous n'avons pas les réponses. Et cela change notre manière d'accompagner. Si le conseil technico-économique demeure au centre de notre travail, il doit prendre en compte l'exploitation dans sa globalité, pas un point particulier. L'accompagnement est à la fois plus large et beaucoup plus individualisé. À chaque chef d'exploitation ses solutions, au regard de son contexte local, de ses risques face au changement climatique, de ses aspirations. Les conseillers ont de plus en plus un rôle de coach, indispensable pour aider les agriculteurs à faire face aux transitions.

Pour bien accompagner les exploitants, les Chambres d'agriculture réalisent aussi un important travail de vulgarisation, de concertation avec et vis-à-vis de leurs partenaires, qu'il s'agisse des acteurs du monde agricole, des collectivités ou des acteurs économiques de l'aval. C'est le sens d'un grand nombre des projets présentés ici. On ne peut plus travailler dans une direction unique : les modèles agricoles sont bien plus divers et il n'y en a pas un qui est meilleur que les autres. Il faut trouver celui qui convient à l'exploitant. Les Chambres d'agriculture sont là pour expliquer la complexité, éclairer les débats, faire partager la réalité de l'agriculture d'aujourd'hui, dans sa pluralité.

100 projets, cela ne signifie pas que chaque ferme exploitation agricole a son projet. C'est même l'inverse : ces 100 projets sont au service de chaque ferme exploitation agricole. Combiner les solutions pour réussir, voilà la réalité de demain. Car Oui, l'agriculture a de l'avenir !

**Sébastien WINDSOR**

Président de Chambres d'agriculture France



<b>4 - Éclairer les prises de décision des politiques publiques</b>	34	<b>6.2 - Installation/transmission</b>	48
• Hautes-Alpes	35	• Corrèze	48
• Aveyron	35	• Jura	49
• Gers	35	• Corrèze	49
• Meurthe-et-Moselle	36	• Cher	49
• Auvergne-Rhône-Alpes	36	• Normandie	50
• Normandie	36	• Vosges	50
• Corrèze	36		
• Bourgogne-Franche-Comté	37	<b>7 - Apporter innovation et solutions techniques pour plus de compétitivité</b>	52
• Var	37		
• Provence-Alpes-Côte-d'Azur	37	<b>7.1 - Changement climatique</b>	53
		• Massif vosgien	53
<b>5 - Améliorer le revenu de chaque exploitation</b>	38	• Hérault	53
• Vosges	39	• Provence-Alpes-Côte-d'Azur	54
• Normandie	39	• Alsace	54
• Pays de la Loire	40	• Occitanie	55
• Centre Val-de-Loire	40	• Gironde	55
• Grand Est	40	• Auvergne-Rhône-Alpes	55
• Ardennes	41		
• Yonne	41	<b>7.2 - Innovations machinisme robotique</b>	56
• Marne	41	• Loiret	56
		• Drôme	57
<b>6 - Donner sa place à chaque nouvelle génération</b>	42	• Limagne	57
		• Pays de la Loire	59
<b>6.1 - Promotion des métiers de l'agriculture</b>	43	• Grand Est	59
• Gers	43	• Pays de la Loire	59
• Guyane	43	• Charente	59
• Auvergne-Rhône-Alpes	44		
• Bretagne	44	<b>7.3 - Nouvelles technologies</b>	60
• Cher	44	• Bretagne	60
• Deux-Sèvres	45	• Charente-Maritime et Deux-Sèvres	60
• Dordogne	45	• Eure-et-Loir et Pays de la Loire	61
• Charente	45	• Eure-et-Loir	61
• Pyrénées-Orientales	46	• Pays de la Loire	62
• Pays de la Loire	46		
• Nouvelle-Aquitaine	46		
• Haute-Loire	47		
• Meurthe-et-Moselle	47		

# 1

## TRANSFORMER les questions climatiques en réponses durables

**Selon les chiffres de 2021, le secteur agricole est à l'origine de 21 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, ce qui le place au deuxième rang des secteurs les plus émetteurs... certes loin derrière les 29 % des transports, mais devant l'industrie et le résidentiel (18 % chacun).**

Oui, l'activité agricole contribue au réchauffement climatique plus que d'autres. Mais c'est aussi l'un des rares secteurs source de solutions : comme la forêt, les cultures et les prairies qui sont capables de capter du CO<sub>2</sub> grâce à la photosynthèse. Des pratiques agricoles réfléchies génèrent des puits de carbone que les politiques publiques encouragent. L'agriculture représente également une source potentielle d'énergie non fossile, via la production de biocarburants ou de biogaz fabriqués à partir de végétaux ou de résidus.

À la fois problème et solution, le secteur agricole est ainsi particulièrement sensible aux aléas climatiques. En prise directe avec la météo, la production agricole est l'une des premières à souffrir des aléas climatiques toujours plus extrêmes et fréquents : sécheresse, gel, grêle, inondations, voire tornades et cyclones.

Face aux changements qui s'opèrent, le secteur construit des stratégies de résilience. Elles passent par une gestion de l'eau renouvelée, à la fois plus économe et plus stratégique, qui se traduit entre autres par la constitution de stockages pensés en intelligence avec les autres utilisateurs. Sans eau, pas de production agricole, mais l'agriculture n'est pas seule et doit négocier avec

les autres usages. Plus largement, ces stratégies de résilience impliquent un renouvellement des modes de production et l'accompagnement des agriculteurs sur ces nouveaux chemins.

Fortes de leurs 6 000 conseillers répartis sur l'ensemble du territoire français, dans l'hexagone et l'outre-mer, les Chambres d'agriculture soutiennent les agriculteurs dans la mise en œuvre de solutions adaptées à chacun. Pour mieux aider les exploitants, elles conduisent des diagnostics qui prennent en compte la globalité de leur système ainsi que leurs aspirations de chefs d'exploitation. Car l'adaptation ne se décrète pas mais se construit dans un nécessaire climat de confiance.

Les Chambres accompagnent également les agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre via des projets générant des crédits carbone certifiés par l'État. Elles contribuent ainsi au développement de l'agriculture biologique, de l'agroforesterie ainsi qu'à tout un ensemble de pratiques contribuant à préserver les sols et à stocker du carbone.

Très présentes sur la question de l'eau, elles travaillent à l'optimisation de son utilisation dans les systèmes agricoles, mais aussi à un partage harmonieux de la ressource entre les différents usages. Sur les énergies renouvelables, elles participent également à la recherche de solutions qui favorisent leur développement sans pour autant créer de déséquilibre.

## 1.1 - Ressources en eau

Le secteur agricole est déjà confronté à la raréfaction des ressources en eau, qui va aller en s'accroissant. L'action des Chambres d'agriculture s'articule autour de deux grandes missions : **l'identification et la sécurisation des ressources disponibles d'une part, l'amélioration des pratiques des agriculteurs en matière de gestion de l'eau d'autre part**. Sur le premier volet, elles travaillent souvent en collectif, autour de la réutilisation des eaux traitées (Aisne, Indre-et-Loire, Landes, Pays de la Loire), de la construction de retenues (Aisne) ou du partage de l'eau dans la durée (Vaucluse). Les études consacrées à la connaissance des besoins des agriculteurs (Loire) s'inscrivent également dans une perspective collective : il s'agit d'expliquer pour nourrir les bases de la négociation avec les acteurs locaux. L'amélioration des pratiques agricoles en matière de gestion de l'eau se place quant à elle sur le terrain du conseil et de l'accompagnement. Ateliers prospectifs (Normandie), démonstrateur territorial (Pays de la Loire), bases de données et pack d'accompagnement (Centre Val-de-Loire), fiches et outils d'aide à la décision (Occitanie, Rhône), expérimentation (Gard)... Les méthodes sont variées, à l'image des histoires locales.



### Aisne

#### Mieux connaître les ressources en eau disponibles dans le département

Après avoir travaillé notamment sur un schéma départemental d'irrigation, la Chambre d'agriculture de l'Aisne veut affiner ses connaissances sur les ressources en eau. Afin de mieux saisir l'intérêt et les limites de la réutilisation des eaux usées traitées, elle projette de créer un site expérimental à vocation de démonstrateur où l'eau d'irrigation proviendrait d'une station d'épuration. La démarche, qui doit démarrer au premier semestre 2024, intégrera des acteurs non agricoles. En parallèle, la Chambre a commencé une étude sur les volumes prélevables en période de hautes eaux dans les rivières Somme et Oise. Il s'agirait d'alimenter des réserves construites à la perpendiculaire des zones de déblais issues de la construction du canal Seine Nord. L'étude, qui porte sur la création de 5 millions de m<sup>3</sup> de réserve, doit se terminer fin 2024.

## Loire

### Un guide pour évaluer les besoins en eau d'un territoire d'élevage face au changement climatique

---

Impliquée de longue date dans l'adaptation des pratiques culturelles au changement climatique (participation au programme AP3C notamment), la Chambre d'agriculture de la Loire a réalisé en 2023 une étude pour évaluer les besoins en eau à horizon 2050 d'un territoire d'élevage en partie irrigué. Effectué dans le cadre d'une analyse HMUC (Hydrologie, milieux, usages, climat), outil spécifique au bassin Loire-Bretagne, ce travail va déboucher sur la rédaction d'un guide méthodologique à usage du réseau des Chambres. Il comprendra une méthode pour dresser l'état des consommations actuelles en eau, une autre pour projeter les besoins à horizon 2050 ainsi que des exemples de traitements de données et de sources exploitables. Le guide présentera également les moyens à mettre en œuvre pour ce type d'études, que cela concerne les financements ou le travail de concertation.

## Indre-et-Loire

### De l'eau recyclée pour alimenter les vignes

---

Moins de précipitations en été, baisse des débits d'étiage des cours d'eau, réduction des niveaux moyens mensuels des nappes phréatiques... Dans les années à venir, les vignes d'Indre-et-Loire devront faire face à une baisse des disponibilités en eau. La filière viticole a choisi de réfléchir dès maintenant au moyen de sécuriser ses approvisionnements, grâce notamment au captage, au recyclage ou à la réutilisation des eaux usées et des eaux de pluie. Dans cette perspective, la Chambre d'agriculture Centre Val-de-Loire participe avec plusieurs autres partenaires au projet Recycl'eau Vignes, tout juste lancé. Celui-ci compte quatre sites pilotes où seront testés différents scénarii d'adaptation. Via ces sites, il s'agira aussi d'inventer et de construire des outils de conseil et de formation pour les transférer ensuite à large échelle.



## Centre Val-de-Loire

### Apprendre à mieux gérer la gestion quantitative de l'eau

---

Piloté par la Chambre d'agriculture du Centre Val-de-Loire qui a travaillé avec six autres régions, le projet Carg'eau visait à capitaliser les références du réseau des Chambres sur la gestion quantitative de l'eau dans un contexte de réduction des disponibilités, tout en réfléchissant à leur appropriation par les agriculteurs. Le projet, qui s'est déroulé de 2021 à 2023, a notamment permis de mettre en place une base de données interrégionales et interfilières sur cinq thèmes : l'agronomie, la rétention et le stockage de l'eau dans les sols, les infrastructures agro-écologiques, les innovations techniques et l'irrigation. Il a également débouché sur une offre d'accompagnement des agriculteurs vers une meilleure gestion de l'eau, comprenant sensibilisation, conseil individuel, kit d'animation territoriale et mise à disposition d'un bilan hydrique en ligne.





## Normandie

### Des ateliers prospectifs pour anticiper la raréfaction de l'eau

---

Les travaux menés dans le cadre du Varenne de l'eau l'ont confirmé : dans le futur, sécheresses et pluies diluviennes n'épargneront pas la Normandie. Pour être force de proposition dans les démarches territoriales de gestion de l'eau, les Chambres de la région cherchent à mieux comprendre les besoins à venir. Pour ce faire, elles lancent dans chaque département des ateliers prospectifs dans lesquels des agriculteurs représentatifs de la diversité des productions locales vont réfléchir aux différents scénarii d'évolution du secteur agricole, à leur désidérabilité et à la probabilité de leur réalisation. Ce travail doit notamment

## Pays de la Loire

### Un territoire-laboratoire pour innover sur la gestion collective de l'eau

---

Dans le cadre d'un projet de démonstrateur territorial régional des transitions agricoles et alimentaires, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a choisi le bassin versant de l'Aubance pour mettre en place une gestion collective de l'irrigation qu'elle souhaite anticipative et dynamique. En phase de maturation jusqu'à juin 2024, le projet doit se prolonger jusqu'en 2029. Sur ce territoire-laboratoire, il s'agira notamment de développer des outils numériques pour mieux prédire le niveau de la nappe, les besoins des cultures et inciter à l'efficacité individuelle (via un éco-score). Une réflexion sera également menée sur la réutilisation des eaux usées avec la création d'une méthode rapprochant besoins et usages ou la mise en place d'incubateurs de solutions. La lutte contre le gel en viticulture grâce à l'irrigation sera également explorée.



permettre d'éclairer les arbitrages à venir entre secteurs pour aider à porter auprès des acteurs du territoire des solutions de résilience argumentées qui pourront s'appuyer sur la richesse des filières régionales.

## Occitanie

### Quatre outils pour sensibiliser les irrigants à une meilleure gestion de l'eau

---

Sensibiliser les irrigants à la vulnérabilité de leur exploitation face au changement climatique, c'est l'objectif que se sont donné six Chambres d'agriculture d'Occitanie avec le projet Adapteau. Comment ? En mettant à leur disposition plusieurs outils simples d'utilisation. Des fiches de synthèse informent sur les projections climatiques locales. Un diagnostic de vulnérabilité, disponible sous forme d'un tableau, permet d'identifier les « points sensibles » de l'exploitation pour lesquels un outil d'aide à la décision propose des leviers d'action agroécologiques. Un calculateur du coût de l'irrigation complète la panoplie. 150 exploitations vont bénéficier de ces outils, qui ont vocation à être diffusés plus largement sous différentes formes (vidéos, articles, réunions...). Initié en 2022, le projet Adapteau se terminera en 2024.



## Gard

### Mobilisation au long cours pour préserver l'usage de l'eau et l'économiser

---

Sans eau, pas d'agriculture possible dans le Gard. Forte de ce constat, la Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années à mieux faire comprendre les enjeux liés à l'eau en agriculture grâce à une bonne communication avec les élus et les journalistes, mais aussi en participant à la concertation sur les projets locaux (projet collectif en vallée du Rhône, recréation de petites retenues dans les Cévennes, lutte contre la salinisation des terres en Camargue). La Chambre explore également les solutions techniques génératrices d'économies : l'irrigation connectée, l'expérimentation de variétés plus résilientes à la sécheresse ou la diversification et l'adaptation des productions. Elle estime à 30 millions de m<sup>3</sup> les économies d'eau réalisées chaque année depuis 2018.

## Vaucluse

### La Chambre engagée dans la régulation des prélèvements d'eau

---

C'est en 2019 que l'organisme unique de gestion collective de l'eau (OUGC) du département a vu le jour, porté par la Chambre d'agriculture du Vaucluse. C'était pour cette dernière une façon de faire face à l'aggravation des épisodes de sécheresse et au durcissement de la réglementation. Lieu propice aux échanges, ce guichet unique destiné à faciliter la gestion des autorisations de prélèvement d'eau destinée à l'agriculture, permet notamment d'arbitrer le partage en cas de pénurie. Près de 1 300 usagers agricoles (individuels ou collectifs) sont enregistrés pour près de 7 800 points de prélèvements. En 2023, les besoins prévisionnels, exprimés par 1 100 usagers et concernant 2 564 points de prélèvements, se chiffraient à près de 95 millions de m<sup>3</sup>.

## Landes

### Quand les agriculteurs réutilisent des eaux usées traitées pour irriguer

---

2018, Mont-de-Marsan : l'autorisation d'exploitation de la station d'épuration est menacée. Alors que la population augmente, ses rejets ne peuvent plus être absorbés par la rivière du Ludon. La régie intercommunale de l'eau et de l'assainissement se tourne alors vers la Chambre d'agriculture pour étudier comment les agriculteurs pourraient réutiliser les eaux usées traitées issues de la station et ainsi supprimer les rejets. Cette dernière y voit un moyen de garantir l'approvisionnement en eau des agriculteurs locaux, alors que le Ludon est fortement déficitaire l'été. Bilan : les travaux - 19 km de canalisations vers 5 réservoirs de 350 000 à 500 000 m<sup>3</sup> chacun - devraient commencer en 2026. Ils permettront d'irriguer 920 hectares répartis sur 21 exploitations.



## Rhône

### Apprendre à économiser l'eau en arboriculture et en maraîchage

---

Enjeu majeur pour la préservation de la rentabilité économique des filières végétales régionales, l'irrigation est un thème de travail historique et stratégique pour la Chambre d'agriculture du Rhône. Mené avec le syndicat mixte hydraulique agricole du Rhône (Smhar) et la compagnie nationale du Rhône, le projet Smharter initié en 2017 entre dans son troisième volet. Il s'agit d'optimiser les pratiques d'irrigation en arboriculture et en maraîchage grâce à l'acquisition de références via un réseau dynamique de parcelles suivies de près, des outils de calcul et d'aide à la décision, ainsi que des outils de mesure (sondes tensiométriques, dendromètres...). Ce travail s'accompagne de la réalisation d'un bulletin destiné à aider les agriculteurs à affiner leurs pratiques d'irrigation

## 1.2 - Environnement et agriculture durable



**Les attentes sociétales - et les contraintes réglementaires - de plus en plus fortes en matière de protection de l'environnement imposent aux agriculteurs des changements de pratiques.** Les Chambres d'agriculture les accompagnent sur de nouvelles méthodes de production, telles l'agriculture de conservation (Tarn, Pays de la Loire), ou en testant des innovations, par exemple des vignes plus tolérantes à la sécheresse (Aude). Elles font également évoluer leurs conseils, de façon à les rendre plus efficaces (Loire). Elles veillent enfin à protéger l'économie des fermes et elles n'hésitent pas à s'emparer des opportunités que peuvent ouvrir ces nouvelles attentes sociétales. Un de leurs axes de travail consiste à faire en sorte que les agriculteurs puissent être rémunérés pour le carbone qu'ils stockent sur leur ferme (Tarn) ou pour les services environnementaux qu'ils rendent (Pays de la Loire). Et lorsque les attentes de la société évoluent... Elles sont également là pour gérer l'après (Meurthe-et-Moselle, Rhône), expérimentation (Gard)... les méthodes sont variées, à l'image des histoires locales.

### Loire

#### Rencontrer les éleveurs allaitants pour bâtir des conseils plus adaptés

De fin 2020 à 2023, les conseillers de la Chambre d'agriculture de la Loire ont rencontré 400 éleveurs allaitants sur les 650 exploitations de plus de 40 vaches que compte le département. Ce travail vise à mettre en place des stratégies à même de maintenir la densité d'élevages du département malgré le vieillissement des chefs d'exploitation. Il a permis de recueillir les résultats comptables de 75% des fermes rencontrées et d'acquérir des références précises au niveau local sur la conduite des troupeaux, leurs performances techniques et économiques. À la suite de ces remontées qui témoignent de la fragilité des revenus du secteur et du pessimisme de la profession, des formations collectives ont été mises en place, ainsi que des prestations de conseil individuel.



## Aude

### Une expérimentation valide l'intérêt de variétés de vignes plus tolérantes aux maladies

---

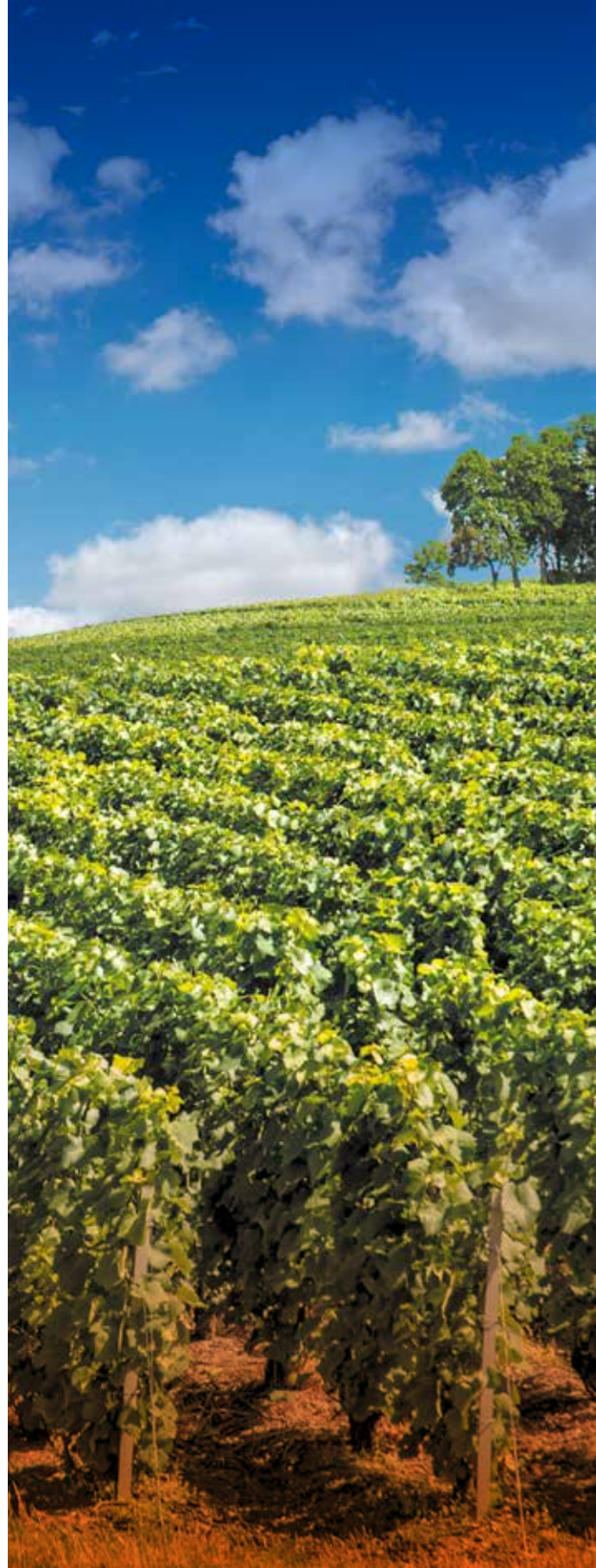
Afin de réduire la consommation de pesticides, la Chambre d'agriculture de l'Aude teste depuis 2017 sur le domaine de Cazes treize variétés de vigne Bouquet - tolérantes au mildiou et à l'oïdium - en collaboration avec l'Inrae et l'Institut Agro de Montpellier. Prometteuses dans les conditions occitanes, elles font l'objet d'un suivi agronomique et œnologique rigoureux depuis 2021. Certaines d'entre elles, inscrites en classement temporaire, sont testées dans des essais au champ complémentaires menés par des vigneron. Un travail couronné de succès : dans une lettre signée en 2023, les représentants de l'Inrae, des interprofessions occitanes et de l'Institut français du vin ont reconnu l'intérêt de neuf de ces variétés. Certaines d'entre elles seront déployées à partir de 2025.

## Tarn

### L'agriculture de conservation pour faire face au changement climatique

---

Pour réduire l'érosion des sols et rendre le territoire plus résilient, la Chambre d'agriculture du Tarn veut accélérer l'adoption des pratiques de l'agriculture de conservation dans le cadre d'un projet multi-partenarial financé par France 2030. Ce projet de territoire consiste à proposer aux agriculteurs volontaires un « pack transition » sur trois ans, associant actions individuelles et collectives. En plus d'un accompagnement technique renforcé, il vise la prise en charge des surcoûts induits par les nouvelles pratiques. En phase de « maturation » depuis fin 2023, il va commencer par une caractérisation des pratiques existantes, l'identification d'agriculteurs « experts » et des entreprises en mesure d'accompagner le projet. Une évaluation des disponibilités en matières organiques locales est également programmée.



## Meurthe-et-Moselle

### L'industrie, nouveau débouché des pneus d'ensilage

---

Depuis 2015, le recyclage des pneus usagés pour maintenir les bâches d'ensilage n'est plus considéré comme une filière de valorisation des déchets. Si les agriculteurs ont trouvé différents moyens de remplacer les pneus, ces derniers demeurent néanmoins sur les exploitations. En lien avec les communautés de communes du territoire, les coopératives, Ensivalor (association créée en 2020 pour gérer ce recyclage) et les acteurs de la filière pneumatique, la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a lancé en 2020 des collectes qui ont déjà permis de récupérer plus de 4 000 tonnes de pneus auprès de 350 exploitations. Ceux-ci sont recyclés sous forme de combustible de substitution à destination des cimenteries et des aciéries locales.

## Tarn

### Une filière de valorisation du carbone agricole en réflexion

---

Le carbone stocké dans les exploitations agricoles du Tarn peut-il trouver une valorisation économique auprès des entreprises locales ? C'est la question que s'est posée la Chambre d'agriculture, qui y travaille avec la Chambre de commerce et d'industrie notamment. Le travail de mobilisation des entreprises a commencé fin 2023. La prospection, soutenue également par les EPCI locaux, doit durer jusqu'à fin 2024. La Chambre d'agriculture a de son côté déjà réalisé 23 diagnostics environnementaux multicritères Cap2Er dans les exploitations de l'Albigeois. Selon les résultats, les 5 000 tonnes de CO<sub>2</sub> stockées sur les fermes analysées pourraient générer environ 200 000 euros au titre des services environnementaux qu'elles fournissent. La Chambre se donne 15 mois pour évaluer la faisabilité d'une filière de valorisation du carbone.





## Pays de la Loire

Une association pour valoriser  
les services environnementaux rendus  
par les agriculteurs

---

Créée en 2020 par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire avec la FRSEA, les Jeunes Agriculteurs et les FDSEA de la région, l'association Solenat initie et soutient des projets de valorisation et de développement des services environnementaux produits par les fermes. Sa mission : faciliter et organiser les liens entre agriculteurs et financeurs, en soutenant une dynamique de projets et en mobilisant des parties prenantes, notamment des mécènes. L'association contribue à enrichir la biodiversité du territoire, par exemple en promouvant la protection des pollinisateurs auprès des entreprises. Elle soutient également le stockage du carbone grâce à une gestion durable du bocage et appuie la réduction de l'empreinte carbone des fermes. Plus de 320 agriculteurs sont engagés dans des contrats. À l'avenir, l'association souhaite s'intéresser aux services rendus autour de l'eau.

## Pays de la Loire

Une équipe dédiée pour accompagner  
vers l'agriculture de conservation

---

Depuis cinq ans, la Chambre d'agriculture a déployé une équipe dédiée pour emmener les agriculteurs de la région vers l'agriculture de conservation des sols (ACS), une démarche agroécologique qui se caractérise par des rotations plus longues, des couverts végétaux et le non-travail du sol. Deux formations de niveaux différents ont été déployées. Les agriculteurs formés rejoignent ensuite des groupes de progrès engagés vers l'ACS et peuvent bénéficier du bulletin technique Solag sur les sols. En 2023, l'équipe a également construit une offre individuelle. Depuis cinq ans, 27 groupes d'agriculteurs sont en route vers l'ACS, ce qui représente 350 professionnels accompagnés. Plus de 150 jours de formation ont été proposés, réunissant plus de 1 000 stagiaires.



## 1.3 - Risques climatiques

*Le changement climatique pose un nouveau défi à l'agriculture : **davantage d'incertitudes et de risques pour les agriculteurs, qui sont confrontés à une augmentation des aléas et disposent d'un nombre réduit de solutions pour s'en protéger.***

*Lorsque les risques sont circonscrits, les Chambres d'agriculture peuvent proposer des accompagnements très ciblés (cas de l'inondation d'une tourbière en Normandie). Elles abordent sinon le sujet de façon globale. C'est ce qu'elles réalisent dans le Grand Ouest, où elles mettent au point une variété d'outils allant de la prospective à l'expérimentation pour préparer les agriculteurs aux changements de pratiques à mettre en place. Elles contribuent aussi à dénouer des tensions liées à l'augmentation des risques climatiques : ainsi en est-il du travail d'explication et de concertation réalisé en Pyrénées-Atlantiques pour sauver la pratique de l'écobuage ou de l'appui qu'elles offrent aux pouvoirs publics en matière de prévention des risques d'incendie en Savoie-Mont-Blanc.*

### **Grand Ouest** Prospective, expérimentations et échanges pour aider les filières à s'adapter

Lancé en 2021 et piloté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, le projet Fermadapt cherche à aider les filières du Grand Ouest à s'adapter au changement climatique, dans une perspective à la fois scientifique, terrain et conseil. Il comprend un volet d'analyse prospective (quels sont les différents scénarii climatiques possibles, quel est le niveau de résilience des exploitations, comment les aider à s'adapter ?), l'autre volet consistant à expérimenter des solutions innovantes avec des fermes ou des stations expérimentales. Collaborative, la démarche implique les filières ainsi qu'une centaine de groupes d'agriculteurs. Parmi les premières réalisations : un outil de diagnostic

## **France métropolitaine : sensibiliser 10 000 agriculteurs au changement climatique**

*En 2023, les Chambres d'agriculture se sont engagées dans ClimaTerra, un projet multi-enjeux et multi-réseaux qui vise à bâtir et tester une démarche d'accompagnement des agriculteurs face au changement climatique, tant en termes d'adaptation que d'atténuation. Cette démarche va de la sensibilisation à la mise en œuvre des solutions opérationnelles (leviers d'action) en passant par un diagnostic de vulnérabilité de l'exploitation et l'élaboration d'un plan d'actions. Porté par Chambres d'agriculture France, ClimaTerra associe également les coopératives, les instituts techniques et l'enseignement agricole. Il s'agit de sensibiliser 10 000 agriculteurs et étudiants, de réaliser plus de 1 000 plans d'actions et d'accompagner la mise en œuvre des solutions au sein de 350 exploitations.*

collectif pour sensibiliser à la vulnérabilité au changement climatique « ClimAléas Test », des études de cas et des propositions de trajectoires d'adaptation. Le projet va se poursuivre jusqu'à fin 2025.

### **Pyrénées-Atlantiques** un partenariat fort entre éleveurs et élus locaux pour piloter les écobuages

Afin de fournir une ressource fourragère de qualité pour les troupeaux et maintenir des territoires ouverts et attractifs, les éleveurs des Pyrénées-Atlantiques pratiquent l'écobuage. Au-delà de la nécessité d'assurer la sécurité des personnes et des biens, les 107 commissions locales d'écobuage, présidées par les maires de montagne,





travaillent avec les éleveurs afin que les 1 500 chantiers organisés chaque année soient étalés dans le temps, entre le 15 octobre et le 31 mars. Une utilisation plus fine des données météo permet de mieux définir les conditions optimales de mise à feu et réduire ainsi les pollutions aux particules fines.

## Savoie-Mont-Blanc

### Des drones pour cartographier les risques d'incendie dans les zones peu accessibles

---

La multiplication des sécheresses et des températures élevées fragilise les forêts de résineux savoyardes. En accélérant les dépérissements, ces phénomènes accroissent leur sensibilité aux risques d'incendie. Pour une prévention plus efficace, la Chambre d'agriculture a



développé une technologie de détection des risques dans les forêts d'altitude à l'aide de drones. Dans le massif des Bauges, l'utilisation de cet outil a permis d'évacuer 25 hectares de bois dépérissant sur 55 parcelles appartenant à 34 propriétaires en seulement un mois. À partir de 2024, l'expérience acquise par la Chambre devrait bénéficier à l'ensemble du territoire dans le cadre des Plans de défense incendie départementaux.

## Normandie

### Accompagner les agriculteurs touchés par l'arrêt d'exploitation d'une tourbière

---

Exploitée depuis 1947 pour la production de combustible puis de substrats de culture, la tourbière de Baupte sera mise au repos à partir de 2026. Or, l'arrêt des pompages effectués au printemps et en été pour faciliter l'extraction de la tourbe risque de conduire à l'inondation des terres agricoles voisines, utilisées pour l'élevage. La Chambre d'agriculture est aux manettes du plan d'accompagnement des agriculteurs concernés. Elle est chargée d'évaluer l'impact technico-économique de l'arrêt des pompages sur les fermes. Pour l'instant, elle estime qu'une moitié des 1 349 hectares de la zone ne seraient plus exploitables, 13 % restant valorisables, sous réserve de modification. La Chambre proposera également des leviers d'accompagnement adaptés à chaque ferme.

# 2

## VALORISATION des produits locaux et organisation des circuits de commercialisation

La crise de la Covid-19 l'a montré : les Français tiennent à leurs agriculteurs et veulent des produits locaux.

Si la guerre en Ukraine a marqué le début d'une crise économique qui a ralenti l'engouement suscité lors des confinements successifs, une enquête menée en 2022 par le réseau mixte technologique (RMT) Alimentation locale montre que les ventes en circuits courts n'ont pas subi de baisse généralisée. Le chiffre d'affaires des producteurs interrogés serait même globalement en légère hausse par rapport à 2019.

**Pour de nombreux acteurs et pour beaucoup de consommateurs, les circuits courts apparaissent comme une solution pour mieux rémunérer les producteurs et leur redonner un pouvoir de négociation. C'est aussi un moyen de réduire l'impact de l'alimentation sur l'environnement, en limitant les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des marchandises. C'est enfin un atout pour le tourisme dans l'hexagone, les produits du terroir participant à cette image positive du « savoir-faire français ».**

Mais les obstacles au développement de ce mode de valorisation sont nombreux. Dispersés sur les territoires, les producteurs se trouvent loin des consommateurs souvent urbains. Les questions logistiques (transport, stockage) se posent très vite, de même que celles de la massification : comment une exploitation peut-elle assurer un approvisionnement en flux susceptible de

répondre aux besoins constamment renouvelés de ses acheteurs, consommateurs individuels ou collectivités ?

Le conditionnement des produits, leur praticité constituent d'autres obstacles. Les produits agricoles bruts ont souvent besoin d'une première transformation dont le coût, à l'échelle de l'exploitation, peut constituer un frein très fort.

Encouragés par les collectivités et plus largement les pouvoirs publics, le développement des circuits courts et la valorisation des produits locaux ne s'improvisent pas. Les Chambres d'agriculture sont parties prenantes dans leur mise en place qui requièrent très souvent la constitution d'un collectif, en témoigne le développement des marques régionales, bons moyens de valoriser la typicité d'un produit et de son terroir.

Dans cette perspective, les Chambres sont à l'origine du réseau Bienvenue à la Ferme qui rassemble des producteurs partout en France et garantit aux consommateurs l'origine « fermière » de ce qu'ils achètent. Légitimées par cette expérience, elles sont impliquées dans la recherche de solutions logistiques ou dans l'accompagnement de projets de première transformation. Les Chambres soutiennent également les agriculteurs dans leurs projets de diversification, de transformation et de commercialisation, en tenant compte des contraintes matérielles auxquelles ils seront confrontés.

## 2.1 - Circuits de commercialisation et restauration collective

« Manger local », c'est le mot d'ordre de multiples organisations, publiques ou privées. Pourtant pour des agriculteurs habitués à travailler à l'échelle de leur exploitation, pris par les contraintes matérielles de leurs productions, la vente en circuit court n'a rien d'évident : elle requiert a minima de la disponibilité pour accueillir les clients et très souvent une massification, de la logistique, du temps de coordination, des investissements, de la communication. Les Chambres d'agriculture portent de nombreux projets pour accompagner les producteurs sur tous ces fronts. Elles les aident notamment à faire connaître leurs produits (La Réunion, Saint-Martin, Eure-et-Loir), à organiser leurs circuits de vente (Limousin), à mettre en place des marques collectives (La Réunion). Dans la suite de la loi Egalim et dans la perspective des programmes alimentaires territoriaux, elles sont également très actives auprès des collectivités afin de soutenir la structuration de l'approvisionnement des cantines en produits locaux (Cantal, Nouvelle-Calédonie, Normandie, Tarn-et-Garonne, Île-de-France).



### La Réunion

Des agriculteurs qui se regroupent pour valoriser leurs produits en circuits courts

La crise sanitaire de 2020 a révélé la sensibilité des consommateurs réunionnais à l'origine de leurs fruits et légumes. Sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture, plusieurs exploitants ont décidé de mettre en commun leurs productions pour les vendre dans un lieu collectif sous la marque « Ici, c'est Peï ». Grâce à l'association des producteurs fermiers du Grand Sud et à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture, plusieurs conventions ont été signées pour assurer des débouchés aux agriculteurs, dont une avec une banque alimentaire locale. Le groupe, qui intervient sur les marchés, les fêtes du terroir, dans les collèges, les écoles, poursuit le développement de nouveaux débouchés.

## Saint-Martin

### Une vitrine digitale pour rapprocher producteurs et consommateurs

---

Initié par la Chambre consulaire interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM), le projet Agri-Market vise à dynamiser et à valoriser la filière agricole de Saint-Martin. Aujourd'hui, les consommateurs peinent à localiser des sources fiables de produits frais, tandis que les producteurs ont du mal à mobiliser l'outil digital. En facilitant la connexion entre ces deux populations, la plateforme web au cœur du projet Agri-Market doit réduire le nombre d'intermédiaires et augmenter la transparence dans la chaîne d'approvisionnement. Elle sera gérée par la Chambre de Saint-Martin.

## Limousin

### Une société pour aider les agriculteurs à vendre en circuits courts

---

Afin de développer la promotion et la vente de produits agricoles en circuits courts, quatre Chambres d'agriculture (Corrèze, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne) ont créé en 2014 la SAS Eat Lim. Celle-ci se donne d'une part pour objectif d'inciter les agriculteurs à participer aux marchés événementiels de Paris et Lyon. En 2024, 40 à 120 producteurs se déplaceront sur 21 marchés parisiens et deux lyonnais. D'autre part, la société leur fournit des prestations et des outils à même de les aider à mieux vendre localement. Sur le territoire, elle a ainsi permis de créer un magasin de producteurs en Corrèze, de dynamiser les drives fermiers (220 000 euros de chiffre d'affaires en Corrèze et Haute-Vienne), de développer les ventes en distributeur automatique, mais également d'élargir les offres.

## Cantal

### Favoriser la consommation de produits locaux dans les cantines

---

Dans le Cantal, structurer de nouveaux débouchés pour les producteurs fermiers et les filières locales est un impératif pour garantir le renouvellement des générations. Dans cette perspective, la Chambre d'agriculture a initié en 2023 avec l'État et le Conseil départemental une réflexion sur l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective. Les premières étapes ont consisté à poser des définitions : un produit est dit « local » lorsque sa matière première a été produite dans le département et jusqu'à 20 km autour, les cantines scolaires devant utiliser 50 % de produits locaux. Les actions à mener et les engagements des différents partenaires ont également été fixés. Après un an d'expérimentation, le but est de déployer la démarche dans un maximum d'établissements scolaires et publiques (maisons de retraite notamment...).

## Eure-et-Loir

### Une SCIC pour faciliter l'organisation du commerce en circuits courts

---

Mieux faire connaître aux professionnels de la restauration collective et de la distribution l'offre en produits euréliens tout en simplifiant la logistique, la commercialisation et la gestion administrative pour les producteurs vendant en circuits courts : telle était l'ambition de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et de la coopérative Scael lorsqu'elles ont créé en 2019 la société coopérative d'intérêt collectif « Sur le champ ! ». En facilitant l'organisation logistique et commerciale de la vente des produits (entrepôt, moyens de transport, interface web, référencement...), la société a généré en 2022 un chiffre d'affaires de 830 000 euros. Depuis sa création, elle a commercialisé plus de 800 tonnes provenant de 80 producteurs locaux et destinées à plus de 140 clients d'Eure-et-Loir et de région parisienne.





## Nouvelle-Calédonie

### Vers davantage de produits locaux dans les cantines

---

25 % de produits locaux en plus dans les assiettes des calédoniens, voilà l'objectif que se sont fixés les élus de la Chambre d'agriculture pour la mandature 2023-2027. Dans ce territoire d'outre-mer où ne s'applique pas pleinement la loi Egalim, ce projet se donne un axe prioritaire : renforcer « considérablement » la part des produits locaux dans les cantines scolaires. La première étape consiste à établir statistiquement le taux de couverture alimentaire en produits de terroir et à mieux comprendre les modes de consommation. Il sera ensuite possible de travailler à une « loi Pays » fixant un pourcentage minimal de produits locaux dans les cantines. Viendront enfin un développement de la contractualisation entre l'amont et l'aval avec la création d'un guichet d'accueil « 25 % » pour accompagner les porteurs de projet.

## Tarn-et-Garonne

### Quand la restauration hors domicile se rapproche des producteurs

---

C'est avec la crise Covid que le besoin de mieux relier lieux de production et de consommation est apparu comme une évidence pour la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne. À cette fin, elle a développé dans le cadre du PAT (Programme alimentaire territorial) départemental une plateforme

d'approvisionnement pour la restauration collective, à la fois physique (réception des produits, préparation des commandes, livraisons) et numérique. En centralisant et en mutualisant les coûts logistiques et administratifs, le projet apporte de nouveaux débouchés aux producteurs locaux. En gestation depuis janvier 2022, la plateforme est opérationnelle depuis septembre 2023. Elle est alimentée par 40 agriculteurs. Avec plus de 400 livraisons vers 45 clients, elle avait généré à fin octobre un chiffre d'affaires de 80 000 euros.

## Île-de-France

### Une plateforme pour favoriser l'approvisionnement local des cantines scolaires de l'Est parisien

---

Trois départements (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) sont concernés par la plateforme sur laquelle travaillent depuis 2016 la Chambre d'agriculture d'Île-de-France, le conseil départemental de Seine-et-Marne et la Région. Opérationnel en 2024, cet outil de collecte, de transformation, de conditionnement et de livraison en fruits et légumes, produits laitiers (hors crèmerie) et volailles sera le premier équipement de ce type au niveau national. La plateforme vise à approvisionner 300 établissements scolaires (collèges et/ou lycées) et devra fournir 15 millions de repas annuels. Dans la phase préparatoire, la Chambre d'agriculture a travaillé sur la caractérisation de l'offre locale, le sourcing et l'information des agriculteurs, mais aussi sur l'accessibilité des marchés pour les exploitants franciliens.

## 2.2 - Images de marques et labels

*Dans plusieurs départements, collectivités, établissements publics et Chambres d'agriculture travaillent étroitement pour valoriser l'image des produits du terroir, développer leur identification par les consommateurs et donc les ventes. Ces collaborations, qu'elles ont ou non initiées, prennent différentes formes. En Charente-Maritime, le département a ainsi lancé, avec l'appui de la Chambre, une marque collective pour valoriser les produits charentais. La marque « Excellence Gers » est quant à elle le fruit d'une collaboration entre Chambres consulaires. Dans le Lot, le département s'est rapproché de la Chambre pour élaborer une charte du « produit local ». Les Chambres mènent aussi des projets qui leur sont propres, à l'échelle du département. En Ariège, la Chambre est ainsi à l'origine d'une marque territoriale, tandis qu'en Charente, elle a développé un site internet pour mettre en relation producteurs et consommateurs.*

### Lot

#### Une charte pour préciser ce qu'est un produit local de qualité

En l'absence de réglementation nationale établissant la notion de produit local de qualité, le département du Lot et la Chambre d'agriculture ont élaboré leur propre charte. Ce guide pratique identifie les productions lotoises concernées et les critères permettant de garantir leur qualité. Une première partie de cette charte définit les critères fondamentaux associés à la qualité d'un produit local. Une seconde partie précise la mise en œuvre de ces critères pour différentes familles de produits (fruits et légumes, céréales, légumineuses, viandes, produits laitiers) afin de tenir compte des contraintes de production. Finalisée fin 2021, la charte doit aider les acheteurs locaux à identifier les fournisseurs susceptibles de les approvisionner. Elle se veut également un outil d'information pédagogique.



## Charente

### Un site internet pour favoriser la consommation de produits locaux

---

Créé en juillet 2020, le site [www.pensezlocal16.fr](http://www.pensezlocal16.fr) s'inscrit dans le prolongement de la démarche éponyme lancée pendant le premier confinement pour mettre en relation consommateurs et producteurs. Rénové en 2022, le site offre un espace aux producteurs pour publier des événements, poster des annonces, se faire connaître, raconter leur histoire. Les acteurs professionnels peuvent pour leur part créer un compte afin d'échanger avec les agriculteurs et valoriser leurs propres événements. Plus de 200 producteurs et 500 produits sont référencés sur le site. Le groupe Facebook compte plus de 4 650 abonnés et 2 000 personnes reçoivent les newsletters grand public. En 2024, la Chambre d'agriculture compte compléter le site par une « place de marché » (market place) destinée aux consommateurs et aux professionnels.

## Charente-Maritime

### Une marque collective pour valoriser les produits charentais

---

Projet au long cours, la marque « + de 17 » prend naissance en 2016, lors de la crise des prix du lait : le département de Charente-Maritime (17) veut soutenir les éleveurs dans leur recherche de valeur ajoutée. Lancée en 2020 avec l'appui de la Chambre d'agriculture, cette marque collective vise à rendre plus visibles les productions locales, mais aussi à garantir un retour de la valeur ajoutée vers les producteurs. Délivrée gratuitement pour trois ans, la marque est allouée selon des conditions strictes : ingrédients provenant à 100 % du 17 pour les produits bruts ou 100 % français avec 75 % en poids d'ingrédients du 17 pour les autres. La marque concerne aujourd'hui 13 % des agriculteurs charentais en circuits courts. Dans les perspectives : son extension aux produits de l'aquaculture et une labellisation des magasins vendant plus de 50 % de produits sous marque.

## Gers

### Une marque d'« excellence » pour faire rayonner le département au-delà de l'agriculture

---



Signature commune pour les produits gersois depuis 1998, la marque Excellence Gers - déposée en 2002 - est désormais pleinement reconnue. À l'origine, les deux Chambres consulaires (agriculture, métiers et artisanat) qui l'ont lancée souhaitaient capitaliser sur l'image très favorable du département. La crédibilité de la démarche, à laquelle s'est tout de suite associée un ensemble de filières et d'entreprises, repose sur le respect des cahiers des charges « Accueil » et « Environnement » établis par l'association éponyme. Leur mise en œuvre fait l'objet d'un plan de contrôle qui permet de donner des garanties aux consommateurs. Au fil des ans, la marque s'est étendue à l'industrie agroalimentaire, à l'artisanat et au tourisme. Elle est présente sur les grandes manifestations et festivals du département.

## Ariège

### Une marque territoriale pour valoriser les filières agro-alimentaires locales

---

Née en 2021 sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture de l'Ariège, la marque Noù fédère aujourd'hui plus de 1 200 produits locaux d'origine agricole, alimentaires ou non, produits ou fabriqués par plus de 100 producteurs et artisans locaux. Dans le cadre d'une gouvernance publique partagée par les acteurs locaux, la Chambre est parvenue à fédérer des investisseurs privés. Pour 2024, elle envisage la création d'une ambassade de la marque à Toulouse, qui associera un restaurant et une épicerie faisant la promotion des produits ariégeois. Des halles Noù sont envisagées à Foix.

# 3

## CRÉER plus de valeur dans les territoires



Plus de la moitié du territoire français (52%, source Insee 2020) est composé de surfaces agricoles. Préserver et développer l'activité agricole est un enjeu fort dans nombre de territoires car le secteur génère des emplois à la fois directs et indirects. Dans les Hauts-de-France, par exemple, une synthèse publiée en 2018 estimait à 10 % les postes liés au secteur. Ils se trouvent dans la production, à l'amont (semences, machinisme...), à l'aval (agroalimentaire...), dans les organismes professionnels agricoles, les administrations ou les services.

Si l'agriculture participe au dynamisme des territoires et à la création de valeur, le partage de l'espace n'est pas simple pour autant. Depuis 2019, l'artificialisation des terres progresse de nouveau et 20 000 hectares sont en moyenne soustraits chaque année aux espaces naturels, agricoles et forestiers. **Pour le monde agricole, maintenir les zones de production constitue un enjeu fort, derrière lequel se cache celui de la transmission et de l'installation de nouveaux exploitants.**

L'artificialisation des terres n'est qu'un phénomène parmi d'autres susceptibles d'illustrer les relations complexes que l'agriculture entretient avec son territoire. Producteur de richesses, le secteur a un impact tant sur l'environnement que sur la biodiversité. En façonnant le paysage, il participe à

l'attrait touristique de nombreuses régions et assure l'entretien des espaces, particulièrement dans des zones montagneuses ou soumises à des aléas comme les incendies. Les territoires apportent pour leur part de la valeur aux productions agricoles, via les appellations d'origine protégée, les indications géographiques protégées et les marques régionales, notamment.

Au milieu des espaces ruraux grâce à leur organisation en antennes infra-départementales, les Chambres d'agriculture constituent un maillon clé pour assurer le lien entre les producteurs, les professionnels et les acteurs locaux, qu'ils soient économiques, politiques ou institutionnels. Le rôle des 3 200 élus des Chambres d'agriculture est à ce titre déterminant.

Reconnue par beaucoup de leurs partenaires, la capacité des Chambres d'agriculture à fédérer des acteurs est un atout majeur pour porter des projets territoriaux et pour accompagner des projets d'investissements structurants dans les territoires, liés par exemple à des compensations financières au titre de la séquence « éviter, réduire, compenser ». Leurs compétences en conduite de projet sont également très appréciées par les acteurs locaux, notamment pour faire de l'intermédiation entre des organisations porteuses de visions divergentes.



## 3.1 - Préserver le foncier agricole

Instaurée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, la compensation agricole collective vise « à maintenir ou à rétablir le potentiel économique agricole perdu d'un territoire » dans le cadre de projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements publics. Elle peut prendre la forme d'une compensation foncière - des terres sont réaffectées à des usages agricoles pour reconstituer le potentiel de production perdu - ou bien d'un fonds de financement pour des projets collectifs. Dans les deux cas, les Chambres d'agriculture s'investissent pleinement dans ces projets qui nécessitent un travail de concertation. À chaque territoire sa solution : dans la Nièvre, en Île-de-France et en Isère, ce sont des fonds de financement que les Chambres ont mis en place avec la profession, mais dans le Gard, la Chambre s'est orienté vers un dispositif de compensation foncière. Les Chambres sont également vigilantes aux risques d'artificialisation liés au photovoltaïque au sol, à l'image de l'Ain, qui a créé une société pour mieux contrôler le développement de cette activité, ou de la Haute-Garonne qui s'est dotée d'un comité d'orientation dédié.



### Nièvre

#### Un fonds pour la transition alimenté par les consommateurs de foncier agricole

Faibles potentiels agronomiques, valeur ajoutée réduite, rareté des outils de transformation et de commercialisation : la Nièvre est mal armée pour faire face aux conséquences du changement climatique. La Chambre d'agriculture et les organisations syndicales (Jeunes agriculteurs, FDSEA et Confédération paysanne) ont donc créé fin 2021 le Gufa 58, un fonds destiné à financer des projets préparant l'avenir. Ces derniers doivent contribuer à l'un des huit objectifs du fonds, qui vont de l'installation des jeunes à la promotion des métiers en passant par la protection de la biodiversité. Via des mesures de compensation collective agricole ou par partage de la valeur générée par les centrales photovoltaïques au sol, le Gufa 58 est alimenté par les entreprises consommant du foncier agricole. Depuis 2022, il a permis de financer trois projets dans le secteur de la viande.

## Île-de-France

### Anticiper la redistribution des fonds issus de la compensation agricole collective

---

Dès 2015, la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France s'est penchée sur la création d'une structure gérant le fonds de compensation agricole collective, un dispositif introduit par la loi d'avenir de 2014 et rendu effectif par un décret de 2016. Ce travail s'est traduit par la naissance de l'association Agri-développement Ile-de-France. Dotée d'un conseil d'administration composé de représentants des organisations agricoles franciliennes et des membres de droits (région, services déconcentrés et commissaire aux comptes), elle comprend également un comité technique décisionnel. Chargé de sélectionner les lauréats des appels à projets, celui-ci intègre, en plus des membres du conseil d'administration, des personnes pouvant enrichir les débats. Depuis sa création, l'association a redistribué deux enveloppes de plus d'un million d'euros à une quinzaine de bénéficiaires.

## Gard

### Diversifier les outils pour lutter contre l'artificialisation galopante des terres agricoles

---

Une SAU en baisse de 14 % entre 2010 et 2020 et une population qui augmente deux fois plus vite qu'ailleurs en France : pour préserver le foncier agricole, la Chambre d'agriculture du Gard lutte sur plusieurs fronts. Avec le conseil départemental et la Safer, elle a ainsi participé à la création en 2021 de la SCIC Ecoterre, qui garantit un propriétaire agricole à des parcelles compensatoires. Elle est également favorable aux Obligations réelles environnementales (ORE), contrat qui oblige un propriétaire à respecter dans la durée différentes clauses d'ordre environnemental. Vigilante au quotidien, la Chambre a systématisé certains process, qu'il s'agisse des réunions avec les élus ou de la vérification des documents d'urbanisme afin, par exemple, de s'assurer du respect des DSR (distances de sécurité riverains).



## Haute-Garonne

### Un comité d'orientation qui accompagne le développement de l'agrivoltaïsme

---

Face à la montée des projets d'agrivoltaïsme, les élus de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne ont créé en 2021 un comité d'orientation des nouvelles énergies. L'enjeu est de continuer à cultiver les terres agricoles à des fins de production alimentaire, tout en consolidant les revenus des exploitations par la diversification d'activité liée à la production d'énergie. Le comité encourage les projets collectifs portés par des agriculteurs, avec des externalités positives pour l'activité agricole et des retombées économiques. Il souhaite également que le monde agricole - et en particulier les agriculteurs - puisse investir dans les sociétés porteuses des projets et y soit majoritaire, cela afin de profiter des bénéfices liés à ce débouché en développement.

## Ain

### Créer une société pour bien articuler agrivoltaïsme et production agricole

---

Qu'elle vienne du gouvernement, des opérateurs privés, des élus locaux ou des agriculteurs eux-mêmes, la pression est forte pour développer les panneaux photovoltaïques au sol. Dans l'Ain, la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles et la société d'économie mixte « Les énergies de l'Ain » (SEM Lea) ont décidé de créer au printemps 2023 la société AgriLea afin de mieux contrôler le développement de cette nouvelle activité et son impact sur les terres agricoles. La mission d'AgriLea consiste à prospecter pour trouver des projets de centrales solaires faisant consensus sur le territoire. La société se chargera ensuite de réaliser tous les travaux préliminaires (étude de faisabilité, conception, démarches administratives, permis de construire...) avant de céder le projet à une société d'investissement dédiée comprenant un collectif d'agriculteurs, SEM Lea et les énergéticiens.

## Isère

### Développer le territoire grâce à un fonds départemental d'investissements

---

C'est à la fois pour préserver le foncier agricole et pour compenser la perte de potentiel économique de l'agriculture iséroise que la Chambre d'agriculture et les collectivités territoriales ont lancé en 2013 la création d'un fonds départemental d'investissements agricoles et agroalimentaires. Géré par un GIP (groupement d'intérêt public), ce fonds de compensation est aujourd'hui l'outil privilégié pour la gestion de la séquence ERC (Eviter, réduire, compenser) agricole : alimenté par les fonds dus par les porteurs de projets d'aménagement ayant des effets négatifs notables sur l'environnement, il finance des projets jugés structurants pour le territoire. Depuis sa création, il a soutenu sept projets innovants et créateurs de valeur ajoutée (légumerie spécialisée, points de vente collectifs, aménagement d'abattoir...).



## 3.2 - Valoriser les prairies

*Puits de carbone, particulièrement lorsqu'elles présentent une flore diversifiée, les prairies apparaissent comme une voie d'atténuation des effets du changement climatique. Mais pour qu'elles se développent, il est nécessaire de travailler à leur valorisation économique. Dans le Grand-Est et en Île-de-France, les Chambres explorent la création de nouveaux débouchés pour préserver et conserver les surfaces en herbe d'une zone d'élevage menacée par d'autres activités plus rémunératrices. Dans le Massif central, où l'élevage herbivore est central pour l'agriculture, les Chambres s'emploient à faire connaître aux éleveurs l'intérêt des prairies riches en biodiversité et leur valorisation possible. Elles travaillent également avec des acteurs socio-économiques sur des modèles d'accompagnement efficaces, susceptibles de pérenniser les éleveurs engagés dans des démarches favorables à la biodiversité.*

### Cantal et Puy-de-Dôme

Des journées pour sensibiliser les éleveurs à la culture de l'herbe

Prairies permanentes ou temporaires, les surfaces en herbe représentent 75 % de la SAU du Cantal et du Puy-de-Dôme. Source de nourriture pour les troupeaux d'élevages, l'herbe est très étudiée, que ce soit par les acteurs du développement ou de la recherche. Pour faire connaître son intérêt et les valorisations possibles, la Chambre d'agriculture organise chaque année - en partenariat avec les acteurs de la recherche, du développement et des collectifs d'éleveurs du Forez - deux journées de sensibilisation. L'une est consacrée aux prairies temporaires, l'autre aux prairies permanentes. Une occasion pour les éleveurs de découvrir les plateformes d'essais, les innovations et les études scientifiques en cours ou achevées.

### Massif central

Cinq ans pour enrichir la biodiversité prairiale

Montrer aux éleveurs du Massif Central l'intérêt technique et économique des prairies riches en biodiversité puis les accompagner dans la mise en place de pratiques favorables à cela : le projet Life Biodipré, lancé en 2024, se donne cinq ans pour atteindre ces deux objectifs. 85 diagnostics multifonctionnels des systèmes fourragers seront réalisés dans quatre territoires, dont 45 en filières sous appellation. Des acteurs socio-économiques seront intégrés dans la démarche afin de construire un modèle d'accompagnement économique pérenne pour soutenir les éleveurs engagés. En parallèle, une réflexion sur la biodiversité en milieu agropastoral sera menée avec les acteurs de la formation agricole (supérieure et professionnelle) afin d'intégrer efficacement ces enjeux dans les parcours des futurs professionnels.

### Grand-Est et Île-de-France

Créer des activités rémunératrices pour sauver les prairies

Revaloriser économiquement les prairies du territoire de la Bassée afin de favoriser le maintien des éleveurs et préserver la biodiversité de la zone, c'est l'ambition de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2022 pour deux ans par les quatre Chambres d'agriculture concernées (Aube, Haute-Marne, Marne et Île-de-France). Les perspectives sont prometteuses, avec par exemple, le développement d'une filière autour de l'usage de l'herbe en tant que matériau isolant. La production du territoire pourrait permettre d'isoler 1 000 à 1 500 habitations par an.



## 3.3 - Relance agricole et création de filières

À l'écoute des besoins des producteurs et des territoires, les Chambres d'agriculture sont parties prenantes dans la création de nouvelles filières économiques. Ce fut le cas en Moselle, par exemple, où la Chambre a initié en 2017 une filière légumes de plein champ. La structuration de filières autour des légumineuses occupe aujourd'hui plusieurs d'entre elles, notamment dans le Grand Ouest et en Hauts-de-France. Sources de diversification dans les rotations et de protéines dans l'assiette, ces cultures fixent l'azote de l'air et permettent de réduire les utilisations d'engrais. Mais leur place dans l'alimentation est encore fragile. Les Chambres s'intéressent également à des cultures non alimentaires telles que le chanvre, dont elles soutiennent le développement en Normandie. La relance ou l'expansion de productions ancrées dans un terroir, que ce soit l'oignon de Trébons dans les Hautes-Pyrénées ou la châtaigne en Ardèche, entre également dans leur périmètre d'action.

### Grand Ouest

#### Une association pour structurer le développement de filières légumineuses

Pour retrouver de l'autonomie en matière de légumineuses, les Chambres d'agriculture de Bretagne, de Normandie, des Pays-de-la-Loire et du Centre Val-de-Loire ont décidé en 2020 de créer l'association Leggo. Ce collectif d'une cinquantaine de structures s'est donné pour mission d'accompagner les acteurs qui souhaitent poser des bases solides pour créer des filières complètes (production, transformation, consommation). Afin de sécuriser son expertise, Leggo s'est doté d'un comité scientifique et technique. Vectrice de synergies entre les adhérents, l'association a jusqu'ici réalisé sept études de marché. Elle a également capitalisé des références techniques



et économiques, travaillé sur la contractualisation, testé des filières grandeur nature à l'aide de démonstrateurs et réfléchi à améliorer sa communication.

### Moselle

#### Une filière légumes de plein champ pour diversifier les productions du département

Afin de pouvoir installer de nouveaux agriculteurs et pour améliorer les performances agronomiques des parcelles, la Chambre d'agriculture a initié en 2017 la création d'une filière « légumes de plein champ ». Une diversification nécessaire pour ce département historiquement tourné vers la polyculture-élevage qui constitue également un outil susceptible d'approvisionner en circuit court les cantines des collèges. Très vite soutenue par le département, la démarche a convaincu la coopérative Lorca, qui a souhaité organiser la logistique amont et aval. La quantification des surfaces, leur localisation, l'identification des ressources en eau nécessaires à la production mais également les valeurs de la filière ont été définies collectivement. La première récolte - deux hectares de choux, céleris et carottes qui ont produit 80 tonnes - a eu lieu à l'automne 2023.

## Hauts-de-France

### Vers une filière régionale de production et de consommation des légumineuses à graines

---

Commencé en juin 2022 et coordonné par la Chambre d'agriculture, le projet FiloLÉG vise à faire des Hauts-de-France une région productrice et consommatrice de légumineuses à graines d'ici 2030. Cela passe par la promotion des échanges et de la concertation entre acteurs afin de faire émerger les filières puis de les structurer. Il s'agit également de réaliser les études et analyses répondant aux besoins des partenaires. Parmi celles-ci : un diagnostic socio-économique de la filière en région ou des cartes de faisabilité permettant d'identifier des facteurs pédoclimatiques limitant la production des légumineuses. La Chambre d'agriculture, en lien avec les autres partenaires, s'investit notamment sur le choix des cultures à développer et sur l'accompagnement des agriculteurs, son objectif étant de veiller à sécuriser leurs revenus.

## Normandie

### Trois ans pour développer la culture du chanvre et ses débouchés

---

Culture rustique aux multiples débouchés, le chanvre constitue une bonne opportunité de diversification pour les agriculteurs normands. Avec le projet « Chanvre normand », la Chambre d'agriculture et ses partenaires (ARPE, agence de l'Eau) ont travaillé pendant trois ans (2020 à 2023) sur plusieurs volets : une meilleure visibilité des acteurs de la filière, la réduction des freins au développement de la culture, le développement des débouchés et de la contractualisation. Pour ce faire, ils ont sensibilisé et formé tant les collectivités que les artisans et les agriculteurs, mais également accru la communication sur la filière. Ils ont aussi organisé des rencontres d'affaires (rencontres du chanvre) tout en développant des débouchés sur la plante entière.

## Hautes-Pyrénées

### Relancer la production des oignons de Trébons

---

Pour enrayer le déclin des oignons de Trébons - une production de la Bigorre qui existe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle -, la Chambre d'agriculture, détentrice de la semence tombée dans le domaine public, a enclenché un projet de relance. Conjointement avec le comité de l'oignon de Trébons, elle a structuré le projet autour de trois axes : la relocalisation partielle de la production de plants, une analyse technico-économique de la production et des enjeux de développement, la mise en place des bases d'une filière pour finaliser la demande d'IGP. L'objectif est d'augmenter notablement le nombre de producteurs (8 aujourd'hui), de retrouver des standards de qualité et de faire connaître le produit. Parmi les hypothèses de développement : une diversification des modes de commercialisation vers les oignons secs ou congelés.

## Ardèche

### Un centre départemental pour préserver et promouvoir la châtaigne

---

Culture emblématique de l'Ardèche, la châtaigne est cultivée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle dans le département, qui fournit la moitié de la production française. Désireuse de sauvegarder la diversité des variétés et de développer ce produit, la Chambre d'agriculture, avec le soutien du Conseil départemental, de la Région, du Geves et du Syndicat départemental de la châtaigne d'Ardèche, projette de créer à Vernoux-en-Vivarais un centre départemental dédié à cette culture. Il comprendra un verger conservatoire, un pôle de recherche et de développement agricole pour étudier la résilience des cultures au changement climatique ainsi qu'un site de démonstration, support pédagogique. Lieu de transmission des savoir-faire agricoles, ce centre doit s'intégrer dans la dynamique touristique du département.

## 3.4 - Partenariat avec les collectivités

*Jouer gagnant-gagnant avec les collectivités pour rendre possible le maintien et le développement de la production agricole, c'est l'une des missions clés des Chambres d'agriculture. Leur rôle est primordial dans la gestion des zones de captage (Alsace, Côte-d'Or). Elles contribuent à assurer une concertation efficace entre les acteurs et à développer des dispositifs de soutien à la transition pour les exploitants, tels les paiements pour services environnementaux. Elles sont tout aussi attendues sur les dossiers de gestion de l'eau. Des partenariats efficaces avec les collectivités peuvent, par exemple, conduire à mettre à disposition des agriculteurs des ressources inexploitées (Doubs). De même, une démarche d'audit qui associe dès le départ les acteurs locaux favorise la bonne compréhension des enjeux agricoles à moyen et long terme (Saône-et-Loire). Les Chambres d'agriculture mettent également à disposition des collectivités leur expertise en matière d'énergies renouvelables (biomasse, photovoltaïque) pour les aider à avancer dans leurs projets d'autonomie énergétique (Oise, Gers)... et potentiellement, ouvrir de nouveaux débouchés aux agriculteurs.*

### Alsace

#### Préserver une agriculture rentable sur la zone de captage de Mulhouse

Via une convention validée en 2022 avec Mulhouse Alsace Agglomération, la Chambre d'agriculture travaille à faire cohabiter la préservation de la qualité et des quantités d'eau disponibles avec une activité agricole économiquement rentable sur la zone de captage de la ville. Celle-ci compte

1 150 hectares en grandes cultures dont 380 irrigués à même la nappe. La Chambre agit sur plusieurs angles : la connaissance de la zone (diagnostic des pressions, bilans d'irrigation), la concertation avec les agriculteurs autour de l'usage de l'eau (assolement collectif, tours d'eau en période de sécheresse...), le conseil agricole (réseaux de sondes capacitatives...), l'utilisation d'outils d'aménagement (obligations réelles environnementales, paiements pour services environnementaux) et la structuration de filières à bas intrants (plan herbe, miscanthus...).



## Accompagner les communes dans leurs projets de diversification de la ressource



### Doubs

#### Réutiliser des stockages existants d'eau brute pour l'agriculture

---

La variabilité des disponibilités en eau augmentant au fil des ans du fait des sécheresses, la Chambre d'agriculture du Doubs et du territoire de Belfort travaille désormais sur le stockage collectif de l'eau. Pour ce faire, elle accompagne les communes dans leurs projets de diversification de la ressource et de partage entre les différents usagers. Il s'agit de mettre à disposition des agriculteurs des stockages existants d'eau brute non utilisée, portés et régulés par les collectivités, cela en conciliant l'ensemble des enjeux et des besoins. Après avoir identifié des zones prioritaires d'intervention, la Chambre accompagne depuis 2023 quatre projets sur lesquels elle apporte aux communes son expertise sur le volet agricole. Plusieurs dizaines d'exploitants pourront à terme bénéficier de cette diversification des ressources.

### Côte-d'or

#### Protéger l'eau grâce au développement des paiements pour services environnementaux

---

Engagé depuis 2018, le projet « Eau et agriculture durables du Châtillonnais » (EADC) s'est concrétisé en 2023 par la création d'une association éponyme regroupant 50 adhérents, parmi lesquels des agriculteurs, des collectivités locales et des acteurs économiques. Centré au départ sur la mise en place de luzerne en zones de captage, le projet, porté par plusieurs acteurs dont la Chambre d'agriculture et l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Seqana, s'est vite élargi. Son levier clé désormais : le développement des paiements pour services environnementaux (PSE) afin d'adapter les pratiques agricoles sur 10 000 hectares de zones d'intervention prioritaires (captages, expansion des crues...). 13 mesures ont été définies. L'objectif est de contractualiser 6 000 hectares sur les sept prochaines années avec un budget de 12 millions d'euros.

### Haute-Marne

#### Accompagner la construction du nouvel abattoir départemental

---

Soutenue par le conseil départemental, la construction de l'abattoir de Chaumont a commencé en 2023. Dans ce projet au service d'une alimentation de proximité, la Chambre d'agriculture s'est engagée à accompagner la création de la société d'exploitation du site et a porté le recrutement de son directeur. Elle a également participé à la coordination de l'étude de programmation. Le futur abattoir doit permettre de développer l'aval des filières locales en vue de les rendre durables et équitables. Il aura notamment pour mission d'approvisionner en viande de qualité la restauration collective locale. Sa mise en service est programmée pour septembre 2024.



## Oise

### Préparer l'agrandissement du réseau de chaleur communal

---

Équipée depuis 10 ans d'un réseau de chaleur au bois qui chauffe 4 000 habitations, la communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite en créer un second couvrant 8 000 équivalents-logements. Ce réseau aura une double ressource et sera alimenté à la fois par la géothermie et la biomasse énergétique locale. Partenaire de ce projet qui demande de recenser les besoins du territoire et de travailler au développement des filières, la Chambre d'agriculture a réalisé une enquête auprès de 251 agriculteurs pour connaître leur intérêt pour les cultures énergétiques. 21 en cultivent déjà, 52 autres producteurs sont motivés pour se lancer. Le travail se poursuit avec l'idée de croiser ces productions potentielles avec les zones à enjeu (érosion/ruissellement, biodiversité, protection de l'eau). Un groupe de travail comprenant des agriculteurs se prépare.

## Saône-et-Loire

### Un audit à 360° pour réfléchir à l'avenir avec les acteurs locaux

---

Initiés en 2021 par la Région Bourgogne-Franche-Comté, les audits « à 360° » doivent permettre de construire une vision d'avenir pour l'agriculture. La Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire a pris en main le pilotage et le financement d'un audit sur le territoire pilote de la CCEALS (communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme). Différents groupes de travail réunissant une grande diversité d'acteurs locaux ont permis de mettre en lumière des leviers d'action autour de quatre axes : le renouvellement des générations, les circuits courts, l'attractivité et le développement durable. Plusieurs initiatives ont ensuite émergé, tels qu'un projet alimentaire territorial ou l'approvisionnement local d'une chaufferie à bois. La démarche a fait des émules au niveau départemental.

## Gers

### Lorsqu'une commune profite de l'expertise de la Chambre d'agriculture sur le photovoltaïque

---



Désireuse d'alléger sa facture d'électricité, la commune de Lombez, dans le Gers, souhaite équiper la toiture de sa salle communale en panneaux photovoltaïques. La production de la centrale alimentera plusieurs infrastructures via différents compteurs séparés physiquement, une possibilité offerte depuis peu par EDF. Pour accompagner le montage de ce projet de circuit court énergétique, la commune s'est tournée vers la Chambre d'agriculture qui va ainsi partager son expertise en matière de photovoltaïque. Le projet doit permettre à Lombez d'économiser 35 % d'électricité et 3 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

# 4

## ÉCLAIRER les prises de décision des politiques publiques

Stratégique pour les États, le secteur agricole est l'un de ceux sur lequel s'est construit l'Union européenne. Déjà dans le Traité de Rome figuraient les cinq objectifs de la PAC : accroître la productivité de l'agriculture, assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements et assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Entrée en vigueur en 1962, la PAC a forgé l'Union, au même titre que les politiques énergétiques.

La crise de la Covid-19 puis la guerre en Ukraine ont remis sur la table l'enjeu de souveraineté alimentaire et rappelé que l'alimentation constituait une arme pour certains États qui veulent peser au niveau international. Ces crises ont souligné la nécessité de préserver les productions européennes, tant au niveau macro-économique que régional. Et par effet de bord, elles ont conduit à ralentir la mise en œuvre du Pacte vert voulu par la Commission Von der Leyen.

Car le renforcement de la souveraineté alimentaire se heurte souvent au besoin de préserver les ressources naturelles, qu'il s'agisse de l'eau ou de la biodiversité. Un dialogue étroit et constant, associant le monde agricole, l'administration et les différentes parties prenantes est nécessaire à tous les niveaux, européen, national et local.

**Dans ce paysage complexe où le monde agricole est invité à la concertation et à la co-construction, les Chambres d'agriculture ont une place de choix. Elles**

**font partie de ces acteurs en capacité de faire le lien entre les agriculteurs et les décideurs, tant au plan national que local. Grâce à leurs conseillers et à leurs experts présents sur l'ensemble du territoire, elles sont au cœur des réalités de terrain tout en conservant une vision globale des différents enjeux agricoles.**

Elles participent ainsi de près à l'élaboration des politiques territoriales qui gagnent en importance, comme le montrent la régionalisation accrue des aides du second pilier et le développement de nouveaux outils, tels que les paiements pour services environnementaux (PSE) ou les programmes alimentaires territoriaux (PAT). Elles constituent un atout pour construire des projets stratégiques de ce type ou pour soutenir la reconquête de certaines activités agricoles en déprise, telles l'élevage. De même, sur des thématiques aussi sensibles que l'eau ou la biodiversité, les Chambres s'inscrivent comme fédératrices de solutions, capables de prendre en compte les contraintes environnementales, sociétales et économiques.

En produisant, mobilisant et consolidant des références macro comme micro-économiques, elles contribuent à renforcer la veille prospective susceptible d'éclairer des choix des décideurs. Impliquées dans de nombreuses publications agricoles, elles contribuent par ailleurs à diffuser au plus grand nombre des informations sur les sujets réglementaires et techniques. Ces publications aident les collectivités territoriales à mieux connaître et comprendre les enjeux locaux, nationaux et internationaux de l'agriculture.

## Hautes-Alpes

### Un plan d'hydraulique agricole pour repenser les usages de l'eau

---

À la suite de la sécheresse de 2022 à la fois longue, intense et précoce, la Chambre d'agriculture a lancé la construction d'un plan d'hydraulique agricole départemental... Un outil pour faire face à la remise en cause de l'irrigation gravitaire, au cœur du modèle agricole des Hautes-Alpes. Ce document de planification partagé, issu d'un travail de concertation, s'organise autour de six orientations : le renforcement de la résilience des cultures face aux sécheresses, la sécurisation de l'accès à l'eau, la gestion et la préservation durable de l'environnement et de la ressource, l'accompagnement à l'innovation, la communication sur les pratiques agricoles et la culture de la gestion de l'eau méditerranéenne ainsi que le renforcement de la pédagogie et de la formation.



## Aveyron

### Réfléchir la gestion des ressources en eau avec tous les acteurs concernés

---

Organisées en 2022 via un partenariat porté par le Conseil départemental, l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, EDF et la Chambre d'agriculture, les rencontres de l'eau en Aveyron ont constitué le point de départ d'une démarche transversale visant à fédérer les efforts et à partager une vision et des objectifs communs en matière de gestion de l'eau. Six chantiers ont été lancés, dont deux pilotés par la Chambre d'agriculture. L'un concerne les évolutions possibles des ressources et des réserves en eau, l'autre les enjeux économiques et transversaux liés à l'eau. Sur le premier, la Chambre a identifié quatre axes de travail dont deux autour de la création de réserves. Un état des lieux est en cours de finalisation avant le lancement d'un plan d'action en 2024. Sur le second, trois enjeux économiques ont été retenus : l'énergie, l'agriculture et le tourisme.

## Gers

### Un journal départemental rénové pour mieux communiquer avec les agriculteurs

---

Lancé en 1949, la Volonté paysanne du Gers est aujourd'hui encore imprimée à 8 500 exemplaires. Rendez-vous hebdomadaire de la Chambre d'agriculture avec les exploitants du département, le journal apporte à ses lecteurs des informations pour agir (réglementation, analyses économiques), pour anticiper (innovations techniques) et pour gérer le quotidien - juridiques et pratiques mais aussi plus divertissantes. Rénové en 2021, le journal bénéficie d'une maquette repensée, qui lui permet de garder sa proximité avec le monde agricole et tout son intérêt.



## Meurthe-et-Moselle

### Faire de son assemblée générale un temps fort de communication

---

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle a organisé sa première assemblée générale en 2023. Une occasion pour les agriculteurs et le personnel de rencontrer les représentants des collectivités du territoire et les journalistes dans une atmosphère conviviale. Une opportunité également de leur faire connaître les services de la Chambre. À l'occasion de cet événement, a par ailleurs eu lieu une remise de prix récompensant les agriculteurs engagés dans la démarche HVE (Haute Valeur Environnementale).

## Auvergne-Rhône-Alpes

### Une étude prospective pour explorer les futurs de l'agriculture

---

Dans la lignée du travail entrepris par la Bretagne avec l'étude « Agricultures bretonnes 2040 », la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes a initié un travail prospectif à l'échelle régionale pour comprendre comment pourrait évoluer son agriculture. Il repose sur la construction d'un diagnostic élaboré conjointement par les élus de la Chambre et les collaborateurs. À partir d'auditions et de recherches bibliographiques, cette communauté identifiera ensuite les tendances de changement et les scénarii pouvant conduire aux différents futurs possibles. Les résultats de ce projet doivent être présentés à l'automne 2024.

## Normandie

### Des rencontres pour diffuser des messages sur l'économie de l'agriculture

---

Chaque année, les Chambres d'agriculture de Normandie organisent un grand rendez-vous avec les acteurs agricoles de la région : les rencontres « Économie et marchés agricoles ». Centrées à chaque fois sur une thématique différente, elles permettent aux Chambres de présenter leurs études prospectives territoriales. Celles-ci ont pour but de mieux comprendre les risques et les opportunités à venir et cherchent à générer une dynamique d'anticipation. Retransmises en direct et en replay, les rencontres sont accessibles à tous et participent à la création de cette dynamique.

## Corrèze

### Un plan de mutation pour transformer l'agriculture du département

---

Appuyée par les élus locaux, la Chambre d'agriculture a engagé depuis 2020 une vaste concertation avec la profession agricole et les filières pour imaginer l'agriculture corrézienne de demain. Ce « plan de mutation » s'est traduit par plusieurs projets technico-économiques : la création d'une SAS pour gérer les toitures photovoltaïques des bâtiments d'élevage, le développement d'une plantation de petits fruits avec un industriel local, l'introduction d'un conseil « protéine » pour améliorer l'autonomie des fermes. Il a également débouché sur la mise en place d'un plan de communication, l'identification de fermes labellisées « d'avenir » destinées aux candidats à l'installation ou l'organisation d'une journée d'échanges interconsulaire avec les collectivités locales. Prochaine étape : l'élaboration d'un projet d'établissement pour mettre en œuvre ce plan.

## Bourgogne-Franche-Comté

### Mieux appréhender ce que sera l'agriculture régionale d'ici à 2040

---

Porté par la Chambre d'agriculture régionale avec ses consœurs départementales, le projet « imaginer demain - agir maintenant » a été lancé fin 2022. Une première phase, conclue fin juin 2023, a consisté à comprendre l'état d'esprit et les besoins des professionnels régionaux grâce à une enquête réalisée auprès de 1 800 agriculteurs, 200 conseillers et des acteurs du secteur. Ce travail a mis en évidence tant les efforts continus des agriculteurs pour s'adapter au climat, que la perte de sens de leur métier ou les besoins d'accompagnement des conseillers. En réponse, 50 propositions d'actions opérationnelles ont été co-construites par six groupes de travail. Une opération qui, en mobilisant 122 personnes, a contribué à fédérer le réseau et plus largement, les acteurs régionaux.

## Var

### Un plan pour reconquérir 10 000 hectares de terres agricoles

---

En lien étroit avec les services de l'État, la profession agricole et forestière, les collectivités, les élus et le service départemental d'incendie et de secours, la Chambre d'agriculture et la préfecture du Var veulent d'ici 2030 redonner à l'agriculture départementale 8 % des terres qu'elle a perdues depuis 1960. Validé en 2019 après 10 mois d'enquête auprès de 14 filières, cet objectif s'est traduit par un plan d'actions finalisé en 2021. Fort de quatre axes et 15 actions, celui-ci mise sur le développement de solutions innovantes et d'outils d'aide à la décision (cartographie des espaces boisés à potentiel agricole par exemple) ainsi que sur le déploiement de dispositifs financiers et de politiques foncières offensives (sur le foncier en friche, sur certains espaces boisés...).

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Un salon professionnel pour les agricultures méditerranéennes

---

Porté par le réseau des Chambres d'agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le salon Med'Agri connaîtra en 2024 sa quatrième édition. Organisé en partenariat avec Tech&Bio, ce rendez-vous des principaux acteurs de l'agriculture méditerranéenne à vocation uniquement professionnelle concerne toutes les filières. Centré en 2022 sur la gestion durable des ressources, il aura pour thème en 2024 les ressources, les innovations et les adaptations. La filière viticole y sera plus particulièrement mise en avant. 15 000 visiteurs professionnels sont attendus.



# 5

## AMÉLIORER le revenu de chaque exploitation

La question du revenu des agriculteurs est centrale pour le maintien des exploitations. Selon une analyse <sup>(1)</sup> menée par le CGAAER en 2022, la production agricole globale a augmenté en volume sur les trente dernières années, mais elle a diminué en valeur (près de 40 % en euros constants), avec de fortes fluctuations d'une année sur l'autre. Le nombre de fermes - et par conséquent le nombre de chefs d'exploitation - ayant baissé de 60 % sur la même période, le revenu disponible par actif non salarié s'est maintenu. Mais ces chiffres témoignent de la fragilité de l'économie agricole et de l'enjeu que représente l'amélioration du revenu.

**« Assurer un niveau de vie équitable à la population agricole » faisait partie des cinq objectifs de la PAC de 1962, et c'est encore aujourd'hui la première priorité de cette politique, qui doit « favoriser des revenus agricoles viables et la résilience du secteur agricole dans l'Union ».**

C'est en tout cas un impératif pour favoriser le renouvellement des générations.

Pour améliorer leurs revenus, les agriculteurs ont à disposition des leviers de différentes natures : ils peuvent chercher à baisser leurs charges, produire davantage en volumes, vendre plus cher ou bien diversifier leurs activités avec des productions à plus forte valeur ajoutée. Mais la mobilisation de ces leviers, qui implique des échanges avec d'autres professionnels et un partage de savoirs, nécessite un accompagnement.

Le transfert de connaissances au plus grand nombre, la production de références pour éclairer les choix, l'intégration des dimensions économiques mais aussi environnementales et sociétales d'un projet constituent pour les Chambres d'agriculture des missions cruciales. Elles se chargent donc d'accompagner efficacement les agriculteurs dans les transitions, en les aidant à réfléchir la création de valeur dans une perspective de préservation des ressources environnementales... et humaines (organisation du travail, épanouissement personnel).

Que ce soit en matière de productions (alimentaires ou non), d'itinéraires techniques ou de technologie, elles sont à l'affût des innovations, ne manquant pas d'en évaluer l'intérêt avant de les diffuser. Et au-delà de la stricte échelle de l'exploitation, elles sont capables d'impulser et de soutenir des projets économiques ancrés dans le territoire.

Pour s'adapter à la diversité des besoins des exploitants, les Chambres proposent des accompagnements individuels mais aussi collectifs au travers des groupes de développement ou via la formation des actifs. Elles abordent les problèmes avec une approche technique mais également globale, qui comprend les questions d'organisation et de gestion du temps de travail. Elles peuvent également stimuler la réflexion prospective des agriculteurs.

(1) Évolution du revenu agricole en France depuis 30 ans, facteurs d'évolution d'ici 2030 et leçons à en tirer pour les politiques mises en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, CGAAER, avril 2022

## Vosges

### De l'énergie photovoltaïque consommée localement

---

Faire en sorte que l'énergie photovoltaïque produite sur les fermes profite à ces dernières ainsi qu'à l'économie locale, voilà l'ambition de la Chambre d'agriculture des Vosges. Celle-ci réfléchit donc au développement de petits projets, sur 1 à 2 hectares : installés sur des pâturages proches des stabulations pour respecter l'environnement et le paysage, des panneaux solaires d'origine alsacienne seraient portés par des structures en bois vosgien. Dans un premier temps, la Chambre veut mettre en place un démonstrateur de 10 ombrières d'1 Mwc sur 10 parcelles de 2 hectares, son objectif étant d'installer 300 Mwc en 5 ans. Elle se penche en parallèle sur la contractualisation des achats d'électricité, de gré à gré ou en autoconsommation collective pour garantir une valorisation de la production vers l'agriculture et les industries locales.



## Normandie

### Mesurer la complémentarité entre productions électrique et agricole

---

L'agrivoltaïsme est-il compatible avec les productions agricoles ? La valeur ajoutée qu'il génère est-elle bien répartie ? Quelles sont les conditions de réussite de ces projets ? Pour répondre à ces questions, la Chambre d'agriculture de Normandie va mettre en place deux fermes de références, l'une en bovins lait, l'autre en polyculture et bovins lait. Dans chacune, différents types de panneaux solaires vont être installés début 2024 sur trois à cinq hectares. Des énergéticiens et des spécialistes de l'Institut de l'élevage (Idele) suivront l'ensemble durant cinq à neuf ans afin d'évaluer les caractéristiques des sols, les conduites, les résultats des productions agricoles et le comportement des animaux sur les parcelles équipées. Une évaluation socio-économique incluant l'impact sur le travail de l'agriculteur et la perception par le voisinage complètera le tout.



## **Pays de la Loire**

### **Accompagner les agriculteurs vers la sobriété énergétique**

---

Dans un contexte de renchérissement du coût des énergies fossiles et de volatilité des prix plus intense, les agriculteurs ont intérêt à réduire leur consommation d'énergie, cela alors même que la décarbonation du secteur agricole devient un enjeu clé en termes de politiques publiques. La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a donc choisi d'adapter son conseil en énergie en allant vers une approche « éviter, réduire, produire pour devenir autonome ». Elle met l'accent sur la maîtrise des dépenses, ce qui passe par l'analyse des factures et l'identification des postes énergivores au sein de l'exploitation. Elle travaille ensuite avec l'agriculteur sur la substitution des énergies fossiles via la production d'énergies vertes sur la ferme, d'abord pour l'autoconsommation, puis pour un tiers.

## **Centre Val-de-Loire**

### **Le transfert de connaissances pour sécuriser l'affouragement des élevages**

---

Porté par les Chambres d'agriculture de la région Centre Val-de-Loire et leurs partenaires locaux, le programme « Herbe & fourrages » soutient depuis 2013 l'autonomie fourragère des exploitations de cette zone de plus en plus touchée par les aléas climatiques. Axé initialement sur la formation des techniciens et la diffusion de connaissances techniques et économiques, le programme s'est orienté vers la conception de systèmes fourragers résilients en partenariat étroit avec la recherche et les instituts techniques. Plus de 60 conseillers ont été impliqués dans le transfert de nouveaux outils et méthodes vers une centaine de fermes pilotes. Le programme bénéficie aujourd'hui d'un réseau ancré dans son territoire, qui produit de la connaissance, collecte et diffuse des références issues de la recherche et de l'innovation, et accompagne les éleveurs vers l'adaptation.

## **Grand Est**

### **Le programme « Ambition éleveurs » pour soutenir la polyculture-élevage**

---

D'après le recensement agricole de 2020, un peu moins de 30 % des exploitations du Grand Est ont une activité d'élevage - contre plus de 36 % en 2010 -, 10,2 % (environ 4 000) étant en polyculture-élevage. La déprise de l'élevage se fait sentir, même dans cette région pourtant plus résiliente que d'autres. Désireux de soutenir cette activité génératrice d'aménités positives, le réseau des Chambres d'agriculture a donc co-construit avec la Région le programme Ambition éleveurs, qui débute en 2024. L'objectif ? Stimuler la compétitivité des fermes de polyculture-élevage. 2 000 exploitations bénéficieront d'un parcours d'accompagnement comprenant un conseil stratégique puis la construction et la mise en œuvre d'un plan d'action avec les investissements associés. Un réseau de 60 fermes de démonstration sera déployé sur le territoire.



## Ardennes

### L'épanouissement des chefs d'exploitation au cœur d'un nouveau projet d'accompagnement

---

En 2023, la Chambre d'agriculture a mené une réflexion collective avec ses élus, ses conseillers et les agriculteurs pour identifier les besoins et les priorités des exploitants. Parmi ceux-ci : la demande croissante de bien-être au travail et le besoin de revenir aux fondamentaux du métier. Encouragés à penser leur stratégie d'entreprise en fonction de facteurs extérieurs tels que la réglementation, les risques, les appels à projets ou les technologies, les agriculteurs en oublient leurs propres besoins. Grâce à l'écoute active, la Chambre d'agriculture souhaite proposer un accompagnement sous forme de coaching qui tiendra mieux compte des motivations intrinsèques de l'exploitant et l'aidera à trouver sérénité et équilibre.

## Yonne

### Un forum des opportunités 100 % dématérialisé pour élargir le public touché

---

Créé en 2016 par la Chambre d'agriculture de l'Yonne dans un contexte de crise, le forum des opportunités propose tous les deux ans aux agriculteurs de nouvelles pistes pour générer de la valeur ajoutée. Accompagnés d'un agriculteur témoin, les partenaires de la Chambre y présentent en moyenne une trentaine d'opportunités, allant de la culture du bambou au relais colis. En 2023, la Chambre a décidé de dématérialiser totalement cet événement, afin qu'il puisse être visionné tout au long de l'année. Elle compte ainsi valoriser plus largement le forum.

## Marne

### Une approche du conseil plus global pour les agriculteurs... et les conseillers

---

Sur le modèle de ce qui est pratiqué au sein du programme Ambition éleveurs, la Chambre d'agriculture de la Marne développe une approche globale du conseil dite « à 360° », qu'elle souhaite renforcer à l'avenir. Ce changement de posture vise à développer la performance et la compétitivité des exploitations en portant un même regard sur tous les volets, de l'organisation du travail à l'accès aux marchés en passant par l'optimisation des intrants. Il s'agit également d'ouvrir de nouvelles perspectives aux conseillers techniques qui ne souhaitent pas s'orienter vers du management, en valorisant une approche du conseil à forte valeur ajoutée.



# 6

## DONNER SA PLACE à chaque nouvelle génération



En 2020, la moitié des fermes étaient dirigées par des agriculteurs de 55 ans ou plus, comme l'a montré le dernier recensement agricole. Autrement dit, la moitié des chefs d'exploitations vont partir en retraite d'ici 2030. Cet énorme enjeu pour le secteur était au centre des réflexions du pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture, présenté par le gouvernement en décembre 2023 après un vaste travail de concertation incluant le monde professionnel, l'enseignement et la société civile.

**Devant ce défi, deux grands types de questions se posent : comment installer davantage et mieux transmettre les exploitations ? Et comment attirer plus de jeunes dans le secteur ? Dans les deux cas, les Chambres d'agriculture ont un rôle majeur à jouer.**

D'abord sur l'installation et la transmission. Jusqu'ici, les Chambres géraient la plupart des points « accueil installation » ainsi qu'une bonne partie de leurs homologues « transmission ». Ces structures de proximité informent et accompagnent les candidats à la reprise et les cédants. Demain, les Chambres seront au cœur du pilotage du réseau France Services Agriculture. Annoncé dans le cadre du pacte d'orientation, celui-ci vise notamment à créer davantage de lien entre candidats et cédants. L'enjeu d'accompagnement est fort, car il s'agit d'identifier

et de soutenir des projets économiquement et humainement viables, afin de limiter drastiquement les arrêts d'activité dans les années suivant l'installation.

Au contact du terrain, les Chambres ont également un rôle à jouer dans la promotion des métiers de l'agriculture, qu'elles connaissent dans toute leur diversité. Leur capacité à tisser des relations fortes avec les acteurs locaux leur donne une place de choix pour les faire connaître, les expliquer et montrer en quoi ces métiers peuvent être une source d'épanouissement et de satisfaction. Actifs dans cette dynamique, les équipes salariées et les élus participent à de nombreuses actions de communication positive, qui s'inscrivent dans des logiques de proximité et rencontrent un écho favorable auprès de la population.

Enfin, les Chambres nouent des liens avec les générations futures au travers de leur engagement auprès des établissements d'enseignement agricole du secondaire et du supérieur : elles président des lycées agricoles, participent à des modules d'enseignement, font la promotion de l'apprentissage, créent des liens avec les fermes pédagogiques des établissements d'enseignement... Une autre manière de préparer l'avenir.

## 6.1 - Promotion des métiers de l'agriculture

*Aller chercher le grand public là où il se trouve et lui parler de manière ludique, voilà le challenge auquel s'attelle bon nombre de Chambres d'agriculture. En Auvergne-Rhône-Alpes, elles participent au festival de l'imaginaire ; en Meurthe-et-Moselle, elles organisent des journées d'animation devant l'hôpital départemental ; en Dordogne, elles diffusent des BD produites par des artistes ayant séjourné dans des fermes... La richesse des initiatives témoigne de l'inventivité du réseau. Ces actions ponctuelles sont complétées par des opérations à plus long terme, comme le développement, en Charente et ailleurs, de la marque #AimeTonAgri. Les Chambres agissent aussi auprès des établissements d'enseignement (Deux-Sèvres, Charente-Maritime, Cher). Mais faire la promotion des métiers de l'agriculture, c'est également travailler avec les professionnels sur les outils et les stratégies de communication (Haute-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Pyrénées-Orientales). Et c'est aussi déployer des stratégies inclusives pour toucher de nouveaux publics (Bretagne) ou rationaliser l'organisation du travail pour le rendre plus soutenable (Guyane).*

### Gers Quand la Chambre d'agriculture rachète un château

C'est en 1963 que la Chambre d'agriculture du Gers a fait le choix de racheter le château de Mons et son domaine à une association jésuite. Ferme expérimentale jusqu'en 1978, le lieu a ensuite évolué en centre de formation. Depuis 2008, le domaine s'est recentré sur l'oenotourisme. L'Institut français du vin (IFV) y a mis en place différents projets d'expérimentation, autour de la conception de systèmes viticoles innovants à faible niveau d'intrants ou de la diversité du potentiel aromatique des cépages utilisés localement.

### Guyane

#### Un groupement d'employeur pour renforcer l'accompagnement des organisations agricoles

Davantage d'aides de l'État et un renforcement de l'encadrement technique agricole, voilà ce que les organisations agricoles guyanaises ont demandé au gouvernement français dans le cadre des revendications exprimées en 2017. Traduite dans les accords de Guyane, cette seconde requête a donné lieu en 2020 à la création par la Chambre d'agriculture du Gerhopa, un groupement d'employeurs dédié au renforcement humain et à l'accompagnement des organisations professionnelles agricoles (OPA). La structure, qui compte 381 adhérents et 10 structures adhérentes, met à disposition des organisations professionnelles 16 techniciens.



## Auvergne-Rhône-Alpes

### L'agriculture au festival des mondes de l'imaginaire

---

Pour toucher les jeunes urbains de 18 à 35 ans, un public qu'elle ne côtoie pas, la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes participe au festival lyonnais Yggdrasil, dédié aux mondes imaginaires. Avec l'Inrae, Jeunes agriculteurs et l'Anefa (Agence pour l'emploi et la formation en agriculture), elle va proposer en 2024 un escape game « Sauvons nos prairies » ainsi qu'une initiation au jeu sérieux (serious game) « Roots of tomorrow ». Elle fera également découvrir un projet qui permet d'évaluer le bien-être d'un animal grâce à l'intelligence artificielle. Un quizz invitera par ailleurs les visiteurs à découvrir les métiers de l'agriculture de demain. Des outils qui seront complétés par des moments d'échanges et de dégustation afin de permettre aux jeunes de mieux appréhender le monde agricole.

## Bretagne

### Favoriser l'intégration des personnes handicapées dans les métiers de l'agriculture

---

Les Chambres d'agriculture de Bretagne travaillent depuis près de dix ans sur la thématique de l'égalité des chances et sur la parité dans les métiers de l'agriculture. Dans ce cadre, elles ont décidé de mettre l'accent sur l'inclusion des personnes en situation de handicap. Parmi leurs projets : la réalisation d'un guide qui met en avant des témoignages de personnes ayant surmonté leur handicap grâce à l'agriculture et explore les ajustements de postes, démarches et accompagnements nécessaires à l'intégration d'un travailleur handicapé. Une exposition photographique itinérante est également prévue, ainsi que la réalisation de podcasts de témoignages. Une mallette pédagogique sensibilisant aux enjeux du handicap finalisera ces initiatives après 2025.



## Cher

### Pousser professionnels et enseignants à collaborer pour mieux préparer aux métiers du vivant

---

Maximiser les collaborations entre l'Eplefpa<sup>(1)</sup> du Subdry et la Chambre d'agriculture pour développer un « pôle d'enseignement supérieur de la culture du vivant », c'est l'ambition de ce projet partagé par les acteurs locaux et lancé en 2023. En plus de plusieurs BTS, ce pôle comprend aujourd'hui une licence professionnelle sur la gestion des risques agricoles. À partir de 2025, celle-ci doit être prolongée par un master « management des entreprises du vivant ». Deux autres licences professionnelles s'y adjoindront, l'une centrée sur le management et le développement des entreprises du paysage (reentrée 2024), l'autre sur la mécatronique et la robotique en agriculture et espaces verts (2026). Une licence « gestion de la ressource en eau » (2025) puis un certificat de spécialisation dans la production des ressources biosourcées et la RSE (2025 ou 2026) compléteront le tout.

<sup>(1)</sup> Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

## Deux-Sèvres

### Des jeunes qui réfléchissent à l'agriculture du siècle prochain

---

Que sera l'agriculture des Deux-Sèvres dans 100 ans ? C'est la question que compte poser la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres aux collégiens, lycéens et étudiants du département. Ils pourront partager leurs visions sous forme de textes, de supports numériques ou de dessins. Par le biais de ce projet, la Chambre d'agriculture veut créer un support prospectif à même d'aider ses élus et ses collaborateurs à réfléchir sur l'avenir, à mieux comprendre les jeunes et à construire un dialogue avec eux. Elle y voit également un moyen d'attirer une nouvelle génération vers les métiers du secteur.

## Dordogne

### Des artistes s'invitent dans les fermes pour croquer le quotidien en BD

---

Depuis deux ans, la Chambre d'agriculture de Dordogne organise des résidences d'artistes dans les fermes du Périgord. Durant quatre semaines étalées sur l'année, des auteurs s'immergent dans la vie des exploitations pour raconter ensuite en BD le quotidien de l'agriculteur et de sa famille, son ancrage

sur le territoire, les filières, les savoir-faire et les produits qui en sortent. Par ce projet, la Chambre d'agriculture veut réconcilier les citoyens et l'agriculture en leur faisant découvrir la dimension humaine du secteur sous une forme originale. Six artistes ont déjà participé à cette opération, réalisée en partenariat avec la ville de Périgueux et le Crédit Agricole. Leurs œuvres ont été exposées lors du Salon du livre gourmand de Périgueux et publiées dans le journal du salon, Hectares.

## Charente

### La marque #AimeTonAgri pour communiquer positivement sur l'agriculture

---

Pour lutter contre l'agribashing, la Chambre d'agriculture de Charente a créé en 2019 lors des Gastronomades - une manifestation gastronomique à Angoulême - la marque #AimeTonAgri. Accueillie avec enthousiasme par le grand public, cette marque a été adoptée par les élus de la Chambre, qui ont bâti une charte d'utilisation. Généraliste et destinée à communiquer vers le grand public, #AimeTonAgri évoque l'attachement à toutes les agricultures et tous les agriculteurs. Toutes les filières de production peuvent s'en emparer, dans n'importe quel territoire, dès lors que la marque n'est pas utilisée exclusivement à des fins politiques ou syndicales, qu'il ne s'agit pas de porter des jugements ou de défendre des choix ou des pratiques. Une charte graphique accompagne son utilisation.



#AimeTonAgri  
évoque  
l'attachement  
à toutes les  
agricultures  
et tous les  
agriculteurs

## **Pyrénées-Orientales**

### Une stratégie de communication repensée avec toute la communauté de travail

---

Lancée fin 2022 par la Chambre d'agriculture pour mieux faire connaître son offre de services et mieux communiquer auprès du grand public sur l'agriculture, l'opération Magistrale est le produit de l'intelligence collective des agents de l'organisation. Formation-actions auprès des salariés pour co-construire la stratégie, ateliers avec les élus pour qu'ils puissent s'approprier le discours institutionnel, déploiement du plan de communication... le projet a permis de créer une dynamique de groupe, de clarifier l'offre de services, mais aussi de développer la confiance et l'engagement du personnel. Des outils de communication ont également été créés, tels qu'une exposition photo et des vidéos de qualité cinématographique.

## **Pays de la Loire**

### Des outils pour favoriser la communication positive autour des exploitations

---

Parce que la communication la plus efficace reste celle de proximité, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a mis au point une série d'outils destinés à mieux faire comprendre l'activité des fermes et leur rôle tout au long de l'année, dans un ton simple et direct. Parmi ceux-ci : des livrets thématiques

qui détaillent les principales activités par filière de production, avec leur calendrier, leur poids économique et des réponses aux questions que se pose le grand public. Affiches génériques et thématiques, site internet, posts sur les réseaux sociaux... les outils sont pluriels. Le projet comprend également une sensibilisation des élus locaux des communes rurales.

## **Nouvelle-Aquitaine**

### Fédérer les organisations agricoles régionales pour mieux communiquer sur l'agriculture

---

Plutôt que d'imaginer seule une stratégie de communication positive vers le grand public, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a préféré fédérer les organisations professionnelles, toutes confrontées aux mêmes difficultés de compréhension des problématiques agricoles. Un premier comité de pilotage réunissant banques, assurances, coopératives, syndicats et Safer s'est tenu à l'automne 2023. Il a entre autres décidé la création d'un fonds de communication abondé par tous avec des moyens financiers et la mise à disposition de compétences. Plusieurs orientations ont été fixées, comme l'importance de valoriser les témoignages d'agriculteurs dans des campagnes de communication multicanales visibles dans la durée, ou la nécessité de cibler les jeunes dans une optique de renouvellement des générations. L'élaboration d'un plan de communication est par ailleurs en cours.





## Haute-Loire

### Des agriculteurs outillés pour dialoguer et prendre la parole en public

---

Initiée en Savoie-Mont-Blanc, la démarche « Parlons vrai » part du principe que les agriculteurs constituent les meilleurs porte-paroles de leurs pratiques et de la complexité de leur métier. La Chambre d'agriculture de Haute-Loire compte répliquer cette démarche sur son territoire pour établir un dialogue constructif avec les citoyens. Lancée en 2023, la première phase de son plan d'action consiste à préparer les agriculteurs au dialogue via des articles sur le thème « je parle à mon voisin » parus dans le journal agricole départemental, mais aussi à les former à la prise de parole. Pour nourrir les échanges, la Chambre a préparé des brochures sur des thèmes plus spécifiques (retenues collinaires, cohabitation...) qu'elle va enrichir. Des visites de fermes pour des classes de collèges, des soirées-débats ou la réalisation de mini-vidéos sont également prévues dans une deuxième phase.

## Meurthe-et-Moselle

### Quand la ferme se déplace sur le parking de l'hôpital

---

C'est devant l'hôpital pour enfants de Brabois, à Vandœuvre-lès-Nancy, que le réseau Bienvenue à la ferme de Meurthe-et-Moselle a fait sa rentrée 2023. Durant une journée, les agriculteurs, en collaboration avec l'association des Blouses roses, ont fait découvrir aux enfants ainsi qu'aux personnes âgées hospitalisés leurs animaux, du lapin au cheval en passant par le poussin et l'alpaga. Ils ont également proposé des activités ludiques autour des cinq sens. Balades en calèche et activités manuelles ont enrichi l'ensemble. Cette animation, qui permet de véhiculer une image positive du monde agricole, a été imaginée en 2019 par la Chambre d'agriculture et l'hôpital, à l'occasion du Téléthon.

## 6.2 - Installation/ transmission

*Installer de nouveaux agriculteurs pour des projets qui s'inscrivent dans la durée, l'ambition est partagée par tous. Pour la traduire en réalité, les Chambres développent des outils pour encourager des projets de reprise viables. Il peut s'agir de sensibiliser les cédants et les candidats (Corrèze), ou bien de réfléchir avec les habitants à ce que sera l'agriculture locale demain, de manière à construire une vision commune des filières du futur (Jura). Dans cette dynamique, s'inscrivent également des initiatives qui mettent en contact les jeunes de l'enseignement agricole avec ce que sera cette agriculture de demain, par exemple par le biais d'échanges avec des collectifs d'agriculteurs engagés dans l'agroécologie (Normandie). Faciliter la mise en lien des cédants et des repreneurs potentiels est également indispensable. Pour ce faire, les Chambres développent des outils numériques (Normandie), mais également des lieux d'échanges (Vosges). Au-delà du strict enjeu de la transmission et de l'installation, elles peuvent également promouvoir des démarches plus larges autour du marketing territorial, afin de valoriser l'intérêt d'un territoire comme lieu de vie (Cher).*

### Corrèze

#### Un accompagnement renforcé pour faciliter la transmission de « fermes d'avenir » labellisées

Comme ailleurs, la Corrèze peine à trouver des repreneurs pour un certain nombre de ses fermes : 40 % des successions ne sont pas assurées ou bien sont incertaines. Au cœur du dispositif de transmission puisqu'elle tient le répertoire départ-installation, la Chambre d'agriculture a choisi de mettre en avant des exploitations jugées viables et labellisées « fermes d'avenir ». Le projet comprend de la sensibilisation

envers les cédants, les prospects et les partenaires, du conseil individuel, un appui des candidats hors cadre familial et des formations. La Chambre d'agriculture a audité huit fermes potentiellement labellisables avant de réaliser en 2023 cinq vidéos les présentant avec les perspectives de reprise. Elle compte continuer sur cette lancée, en identifiant a minima huit « fermes d'avenir » par an afin d'installer huit jeunes agriculteurs chaque année.





## Jura

### Une réflexion collective pour construire une vision agricole et citoyenne de la transmission

---

Même si le territoire de Bresse Haute Seille, dans le Jura, bénéficie du dynamisme lié à ses nombreuses AOP, certaines filières plus grandes (lait standard, viande bovine) redoutent les départs à la retraite massifs des années à venir. Pour anticiper une possible déprise, la Chambre d'agriculture a proposé à la communauté de communes une méthode participative afin de réfléchir à l'avenir de l'agriculture avec les citoyens, cela afin de trouver l'équilibre entre diversification et maintien de filières fortes. Dans un premier temps, un groupe multi-acteurs de 25 personnes a mené un travail prospectif autour des agricultures possibles dans 15 ans. Puis une soirée de théâtre-forum a permis de faire participer le grand public. Ces travaux vont servir à co-construire une vision commune de la transmission et de ce qu'est un projet durable.

## Corrèze

### Un plan de mutation pour transformer l'agriculture du département

---

Appuyée par les élus locaux, la Chambre d'agriculture a engagé depuis 2020 une vaste concertation avec la profession agricole et les filières pour imaginer l'agriculture corrézienne de demain. Ce « plan de mutation » s'est traduit par plusieurs projets technico-économiques : la création d'une SAS pour gérer les toitures photovoltaïques des bâtiments d'élevage, le développement d'une plantation de petits fruits avec un industriel local, l'introduction d'un conseil « protéine » pour améliorer l'autonomie des fermes. Il a également débouché sur la mise en place d'un plan de communication, l'identification de fermes labellisées « d'avenir » destinées aux candidats à l'installation ou l'organisation d'une journée d'échanges interconsulaire avec les collectivités locales. Prochaine étape : l'élaboration d'un projet d'établissement pour mettre en œuvre ce plan.



## Cher

### Développer le marketing territorial pour attirer des repreneurs... et de nouveaux habitants

---

Le Cher, terre d'accueil pour les futurs éleveurs, terre d'échanges et de rencontres entre citoyens et agriculteurs... C'est tout cela et plus encore que la Chambre d'agriculture a souhaité promouvoir en s'associant au Conseil départemental pour développer le marketing territorial du Cher. Entamée il y a plusieurs années, cette démarche s'est traduite par la création d'un groupe départemental de travail « Marketing territorial ». Elle a permis de valoriser les potentialités du Cher auprès des porteurs de projets et des futurs installés, mais aussi de développer l'écotourisme lié en particulier à l'élevage. Parmi les actions entreprises : une amélioration des outils de communication repensés dans une logique de communication positive, la formation des partenaires locaux à l'attractivité du territoire ou la mise en place de circuits touristiques et de fermes ouvertes.

## Normandie

### Accélérer l'appropriation de l'agroécologie en créant des liens intergénérationnels

---

Favoriser les échanges entre les collectifs d'agriculteurs engagés dans des démarches agroécologiques, les étudiants et les enseignants de niveau BTS et Bac pro, voilà l'objectif du projet Tanggo. Initié à la rentrée 2023 pour trois ans et demi, il implique 13 établissements d'enseignement agricole normands et 20 groupes d'exploitants. Dans la continuité des actions menées dans la Manche depuis 2017 au sein du plan Enseigner à produire autrement, ce projet vise à renforcer les collaborations entre les agriculteurs et l'enseignement. Des stages de formation, des temps réflexifs sont ainsi prévus pour les animateurs et les professeurs participants. Il s'agit également de capitaliser les expériences du terrain. Une fois évaluées et formalisées, ces ressources viendront alimenter le plan national de formation de l'enseignement agricole.

## Normandie

### Un site internet pour faciliter la transmission et les installations

---

Contenus informatifs, événements, services, carnet d'adresses : le site [installer-transmettre-normandie.fr](http://installer-transmettre-normandie.fr) que prépare la Chambre d'agriculture régionale se veut une boîte à outils efficace pour les porteurs de projets comme pour les cédants, destinée à les aider à s'informer et à avancer dans leurs démarches. Cinq partenaires s'associent aux Chambres d'agriculture : Jeunes agriculteurs Normandie, l'Ardear, Bio en Normandie, le Civam et Terre de liens. Le site se donne pour objectif de répondre aux besoins des porteurs de projets dans leurs différents stades de réflexion, de la simple envie au lancement et il veut fédérer tant les cédants en fin de carrière que ceux désireux de changer de métier. En ligne avec la création de France services agriculture, le site souhaite notamment soutenir l'installation des porteurs de projets non issus du milieu agricole.

## Vosges

### Un tiers-lieu pour faciliter les échanges entre porteurs de projets et cédants

---

C'est dans un bâtiment historique du site de la Colombière à Épinal, dit « le petit château », que la Chambre d'agriculture des Vosges compte installer un tiers-lieu pour mettre en lien repreneurs potentiels et futurs cédants. Porté par le collectif d'organisations professionnelles qui anime le Point accueil installation, Hop'Agri bénéficiera également de la proximité avec la fédération des maisons familiales et rurales. Un budget de 500 000 euros doit permettre d'aménager des espaces d'accueil, de dialogue, ainsi qu'une salle de réunion dédiée à la créativité. Destiné à tous les projets, classiques ou atypiques, le lieu doit permettre de créer du lien et de redonner du souffle aux installations dans le département.



# 7

## APPORTER innovation et solutions techniques pour plus de compétitivité



Institut de recherche public, instituts techniques privés, coopératives, négoce, centres de gestion et, bien sûr Chambres d'agriculture... La France profite d'un riche paysage en matière de développement agricole, avec des acteurs à la fois nombreux et structurés.

**Comme l'explique le code rural, l'objectif du développement agricole est de « contribuer à l'adaptation permanente de l'agriculture et du secteur de la transformation des produits agricoles aux évolutions scientifiques, technologiques, économiques et sociales »,** cela « dans le cadre des objectifs de développement durable, de qualité des produits, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire et de maintien de l'emploi en milieu rural ». Difficile de faire plus complet.

C'est dans les années 60 qu'apparaît la notion de développement agricole. L'idée est alors d'accélérer la diffusion aux agriculteurs des innovations et des progrès techniques, de façon à nourrir le pays. Un pari réussi, ainsi que le montre par exemple l'évolution des rendements du blé. Inférieurs à 20 q/ha à la fin des années 50, ils ont connu une hausse continue pour atteindre une moyenne de 70 q/ha au début des années 2000.

À l'heure de l'agroécologie, les innovations sont toujours aussi nécessaires. C'est un levier majeur pour répondre aux attentes sociétales en matière de protection de l'environnement, de biodiversité mais également de qualité et de traçabilité des modes de production. Numérique, robotique, génétique,

reconception des systèmes de cultures... Elles ont un coût d'entrée important, qui peut se traduire par des investissements parfois conséquents (robots de traite...), mais également par des besoins en transfert de connaissances, tout aussi cruciaux. Comme dans les années 60, les besoins en accompagnement des agriculteurs sont énormes.

Acteurs majeurs du développement agricole, les Chambres d'agriculture ont dans leur ADN cette notion d'accompagnement, qui fait partie des missions que leur a confiées l'État. Elles soutiennent de nombreux groupes de développement, lieux privilégiés des transferts d'innovation. Elles pensent le conseil en fonction des enjeux globaux de l'exploitation, et avec une approche filière. Ce sont également les premiers acteurs de la formation continue des agriculteurs.

À travers des journées techniques, des portes ouvertes, des salons locaux spécialisés ou par leur participation aux journaux agricoles départementaux, elles sont actives dans la diffusion des progrès techniques et des nouveaux modes de production, qu'elles amènent au plus près des fermes. Elles génèrent par ailleurs elles-mêmes de l'innovation. Depuis plusieurs années, elles proposent par exemple aux agriculteurs des services numériques pour faciliter l'enregistrement de leurs pratiques à l'échelle des parcelles (MesParcelles), qu'elles ont complétées par des outils d'aide à la décision. Parmi ceux-ci : Mes Satimages, un outil qui intègre des données issues d'images satellites pour piloter la fertilisation au plus près des besoins des cultures.

## 7.1 - Changement climatique

*Qui dit changement climatique dit incertitudes et risques croissants. Pour aider les conseillers à faire face à ce nouveau contexte, les Chambres font évoluer leur méthodologie de travail. Certaines développent une autre culture de l'accompagnement, fondée notamment sur la coopération (Auvergne-Rhône-Alpes). D'autres cherchent à renforcer l'approche « bottom-up », par exemple en encourageant les traques aux innovations (Occitanie) ou en réunissant des experts de terrain ayant des cultures différentes (Alsace). Elles regardent également de près la question des innovations, pensées tant au niveau des systèmes qu'en termes d'outils à mettre en œuvre. À l'échelle des systèmes, l'innovation se traduit entre autres par des approches multidimensionnelles, qui allient diagnostic et prospective pour produire des solutions techniques (Vosges, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Les Chambres travaillent aussi au développement de techniques innovantes susceptibles d'aider à mieux anticiper les aléas climatiques (Hérault) ou à améliorer la tolérance aux stress de certaines cultures (vignes en Gironde).*



### Massif vosgien

Favoriser l'autonomie en eau des fermes à l'aide d'un diagnostic des usages

Sur le massif des Vosges, les sécheresses estivales prolongées fragilisent les ressources en eau disponibles pour les exploitations. Issues de sources et de forages peu productifs, elles peinent parfois à satisfaire les besoins des animaux au pâturage comme des sièges d'exploitation, pas toujours raccordés au réseau d'eau potable. Les Chambres d'agriculture d'Alsace et des Vosges ont donc entrepris un travail de diagnostic. Elles veulent analyser les usages de l'eau sur les fermes, les économies possibles et évaluer le potentiel de récupération des eaux de pluies ou autres. Un réseau de quatre fermes pilotes est en cours de constitution, afin d'éprouver la solidité du diagnostic. L'outil sera ensuite déployé à l'échelle du massif. Les premiers résultats laissent espérer une amélioration de 30 à 70 % de l'autonomie des fermes en eau.

### Hérault

Un outil pour alerter au plus près les agriculteurs en cas d'aléa climatique

Imaginé à la suite du pic caniculaire de juin 2019, le projet Agripredict est le fruit d'une collaboration entre la Chambre d'agriculture et l'entreprise Predict Services. Le principe : prévenir les agriculteurs avant l'arrivée d'un aléa climatique. Des informations de vigilance et d'alerte leur sont communiquées par mail et SMS cinq jours en amont de l'aléa, puis par SMS deux jours avant. Les messages contiennent des liens vers une plateforme web qui aide à anticiper les conséquences de l'aléa, résume les préconisations à prendre et propose des actions d'atténuation plus structurelles. En 2021, le dispositif a permis d'avertir 2 790 agriculteurs du département. En 2023, plus de 6 000 messages ont été envoyés (mails et SMS). L'outil couvre aujourd'hui la vigne et l'arboriculture. Il doit être étendu aux cultures légumières et maraîchères.



## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Une démarche multi-acteurs pour amener les exploitants à adapter leurs pratiques

---

Depuis novembre 2022, les six Chambres d'agriculture de la région PACA travaillent avec le Criiam sud (agrométéo et irrigation) sur la démarche « Start clima » afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs modifications de pratiques en lien avec le climat. Le projet s'appuie sur l'Ademe régionale et la Région, ainsi que sur des experts du changement climatique, les services déconcentrés de l'État et l'agence de l'eau. Il vise notamment à construire des scénarios d'évolution du climat dans le sud, à sensibiliser et à impliquer les agriculteurs dans des initiatives de changements. Plus de 60 exploitants sont engagés. En plus de livrets et de fiches techniques par filière, le projet a permis d'élaborer et de chiffrer au niveau régional les principales actions à déployer.

## Alsace

### Une collaboration transfrontalière pour améliorer la durabilité des élevages

---

Afin d'accompagner les éleveurs français et allemands dans l'amélioration de la durabilité de leurs systèmes de production, la Chambre d'agriculture d'Alsace et le LKV du Baden-Wurttemberg, son homologue allemand pour l'élevage, ont lancé à l'automne 2023 le projet ResKuh. À destination des fermes du Rhin supérieur, cette initiative mise sur la collaboration transfrontalière (France, Allemagne, Suisse) entre experts techniques de la recherche, de la formation et du conseil pour construire des outils de diagnostic efficaces. Deux thèmes seront travaillés : la gestion de l'eau et l'optimisation des ressources fourragères d'une part, la durabilité, qui comprend le bien-être animal, l'empreinte carbone et la transition énergétique, d'autre part. Deux diagnostics innovants sur l'eau et l'énergie pourraient émerger, deux outils existants faisant l'objet d'une adaptation au contexte du Rhin supérieur.

## Occitanie

### Une traque aux innovations pour mieux ventiler les bâtiments d'élevage en été

---

Le changement climatique modifie les conditions d'élevage dans le grand sud : désaisonnement et baisse des ressources fourragères en été conduisent les éleveurs à rentrer davantage leurs animaux durant cette période, ce qui demande d'adapter les bâtiments. La Chambre d'agriculture d'Occitanie a entamé une traque aux innovations afin d'identifier des solutions innovantes pour ventiler les bâtiments des petits ruminants. En 2022 et 2023, les solutions repérées ont été testées et évaluées en stations expérimentales et en fermes. Les résultats seront analysés durant l'hiver 2023/2024. L'objectif de ce projet qui se terminera fin 2024 est d'adapter les seuils de stress thermiques et de mieux conseiller les exploitants, à l'aide de fiches, mais également de formations, de conférences ou de vidéos.

## Gironde

### Une serre innovante pour produire des plants de vigne adaptés au réchauffement

---

C'est sur le vinopôle de Blanquefort que la Chambre d'agriculture de Gironde a choisi d'implanter une serre de démonstration destinée à produire, dans des conditions sanitaires hautement sécurisées, des plants de vigne adaptés aux besoins régionaux. Le but est de garantir une diversité du matériel génétique, mais aussi d'accélérer la production de cépages adaptés au changement climatique et de variétés résistantes aux maladies. Cette serre de 1000 m<sup>2</sup>, dont 800 sous un filet qui la protège des insectes, doit produire 100 000 greffons et 100 000 porte-greffes par an. À terme, plusieurs options sont possibles : elle pourra demeurer expérimentale, devenir une serre de production ou bien une serre pour les conservatoires, mais aussi servir de support de formation. La première pierre a été posée en septembre 2023.



## Auvergne-Rhône-Alpes :

### Développer la culture du changement climatique dans le conseil

---

22 Chambres d'agriculture se sont retrouvées autour du projet ClimaCoach, lancé début 2022 et piloté par la Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au travers du retour d'expérience des conseillers, le but était d'identifier les compétences et les outils nécessaires pour accompagner efficacement l'agriculteur face au changement climatique. En deux ans, le projet a produit de nombreuses ressources pour les conseillers, allant des outils de diagnostic aux témoignages en passant par des « trucs et astuces ». Il a également généré un référentiel de compétences destiné au personnel d'encadrement. Au-delà des résultats, le projet a aidé à développer une culture de la transversalité, de la coopération, outillant indirectement les conseillers pour faire face aux zones d'inconfort dans lesquels ils peuvent parfois se trouver.

## 7.2 - Innovations machinisme robotique

*Mettre à portée des agriculteurs les progrès de la recherche appliquée, s'assurer de la pertinence des innovations, de leur accessibilité... ces missions sont au fondement des Chambres d'agriculture. Elles les remplissent de multiples façons, recourant à des outils variés et en fonction du contexte régional. Dans la Drôme, elles testent ainsi dans un verger expérimental la combinaison entre panneaux photovoltaïques et arbres fruitiers. Dans le Loiret, elles projettent d'installer une plateforme expérimentale en partenariat avec le lycée agricole pour montrer et tester de nouvelles méthodes culturales, ce qu'elles font également dans le cadre de manifestations telles que le forum « pulvé » charentais. Elles s'intéressent par ailleurs de près aux robots, qu'elles testent de diverses façons en Pays de la Loire ou dans le Grand Est. Au fil des années, elles ont construit une expertise qui leur est propre sur des champs bien précis, qu'elles mettent à disposition des agriculteurs et du réseau. C'est le cas en Pays de la Loire sur la géobiologie ou en Limagne sur l'évaluation de la multi-performance des systèmes innovants.*

### Loiret

Une plateforme expérimentale  
co-construite avec les professionnels  
au lycée du Chesnoy

Former les futures générations, intégrer la baisse des intrants et le stockage du carbone dans les systèmes agricoles, valoriser les métiers de l'agriculture : ce sont les objectifs de cette plateforme en gestation depuis deux ans. Piloté par la ferme du lycée agricole du Chesnoy, le projet est co-animé par la Chambre d'agriculture du Loiret dans le cadre du réseau Dephy. Alors que la ferme a bouleversé ses pratiques en introduisant le bio, la HVE (Haute Valeur Environnementale) et le zéro glyphosate, la plateforme doit aider à renforcer les liens des apprenants avec les organismes para-agricoles et servir de support pédagogique à la quinzaine de partenaires qui vont intervenir auprès d'eux. L'ambition du projet est d'aider à trouver des solutions pour que les agriculteurs du Loiret puissent s'adapter au changement climatique.





## Drôme

### Des panneaux photovoltaïques pour protéger les cultures fruitières de la vallée du Rhône

---

C'est un projet d'envergure, initié dès 2018. Pour aider les agriculteurs du département à s'adapter au changement climatique, la Chambre d'agriculture de la Drôme a lancé la construction d'un verger de fruits à noyau protégé par des panneaux photovoltaïques pilotables et des filets anti-grêle. Installé à Étoile-sur-Rhône, ce projet conçu avec la station expérimentale Fruits Auvergne-Rhône-Alpes et l'entreprise Sun'Agri va s'étaler jusqu'en 2047. L'objectif est d'évaluer le comportement agronomique des arbres sous panneaux par rapport à un groupe témoin non protégé situé sur la même parcelle. Des ajustements pourront avoir lieu dans le pilotage des panneaux afin d'harmoniser productions agricoles et énergétiques. La plantation des arbres a eu lieu en 2022. Les premières références ont été collectées en 2023 et les premiers résultats consolidés sont attendus pour 2025.

## Limagne

### Une longue expérience de l'évaluation de la multi-performance des systèmes innovants

---

Soutenue par des agriculteurs mobilisés, l'évaluation de la multi-performance des systèmes de culture innovants a commencé à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme en 2016. Lors d'ateliers de conception, les exploitants ont défini leurs objectifs stratégiques et le système qu'ils souhaitent expérimenter sur leurs parcelles. Les ingénieurs du réseau des Chambres se sont chargés d'analyser les résultats tout au long de l'expérimentation. Reconnu par la recherche, le projet DESCInn s'est poursuivi durant cinq ans sur trois sites. Il a permis de démontrer l'intérêt de l'agriculture de conservation en zone très sèche, les bénéfices sur le temps de travail et les charges en intrants liés à la réduction du maïs fourrage dans l'assolement, ou l'absence de perte de marge lorsque la rotation est plus diversifiée.





## Pays de la Loire

### Intégrer les risques de perturbations électriques dans la construction de nouveaux bâtiments

---

Forte aujourd'hui de deux géobiologues à temps plein, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a investi cette discipline depuis 2018. Elle développe depuis plusieurs années une offre de diagnostics afin, notamment, d'identifier les réseaux existants sur les futurs emplacements de bâtiments (veine d'eau souterraine, discontinuité du sous-sol, zones perturbées, radioactivité...) et de déterminer les zones susceptibles d'avoir un impact sur les performances des animaux. Ces diagnostics peuvent aussi s'appliquer à la mise en place de nouveaux équipements (salles de traite ou panneaux photovoltaïques, par exemple). La Chambre accompagne une centaine de projets par an sur cette thématique de la géobiologie, pour laquelle les agriculteurs manifestent un intérêt croissant.

## Grand Est

### Une manifestation bisannuelle sur la robotique en grandes cultures

---

Devant le succès du colloque organisé au printemps 2023 sur la robotique au champ, la Chambre agriculture du Grand Est a décidé de pérenniser l'événement sous la forme d'un rendez-vous qui aura lieu tous les deux ans. Il s'accompagnera de la mise en place d'un démonstrateur, afin d'évaluer, à l'échelle de l'exploitation, l'intérêt de ces technologies pour répondre aux enjeux d'autonomie énergétique, de décarbonation, de réduction des produits phytosanitaires et de disponibilité en main d'œuvre. L'objectif est de rendre ce démonstrateur opérationnel pour les semis d'automne 2024.

## Pays de la Loire

### Un robot en test sur des parcelles en maraîchage et en vigne

---

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a testé pendant trois ans le robot autonome Trektor, en partenariat avec son fabricant, Sitia, et le distributeur Jarny. Menée sur des parcelles de vigne et de maraîchage à l'échelle de l'année culturale, l'expérimentation a donné des pistes au fabricant pour améliorer son produit. Les résultats révèlent que la qualité du travail est équivalente à celle obtenue avec un tracteur thermique de même puissance. Le rendu des opérations culturales (désherbage mécanique, notamment) est également de même nature. Si le robot peut être utilisé avec les mêmes outils que ceux attelés à un tracteur ou à un enjambeur classique, les débits de chantier sont toutefois plus faibles, et les coûts liés aux consommations variables.

## Charente

### Un forum tous les deux ans pour réfléchir à la pulvérisation en viticulture

---

Tous les deux ans depuis près de 15 ans, la Chambre d'agriculture de Charente organise une journée technique en partenariat avec un groupement de viticulteurs afin de mettre en avant des solutions innovantes en matière de pulvérisation. En amont de cette journée, les matériels sont testés et évalués par un jury composé de producteurs et de représentants de la MSA. Leurs analyses permettent régulièrement de faire évoluer les outils testés, de manière à mieux les adapter aux besoins des producteurs. Les résultats sont ensuite rendus publics lors du forum, durant lequel ont lieu des démonstrations dynamiques des solutions testées. Des interventions thématiques complètent cette approche très terrain.

## 7.3 - Nouvelles technologies

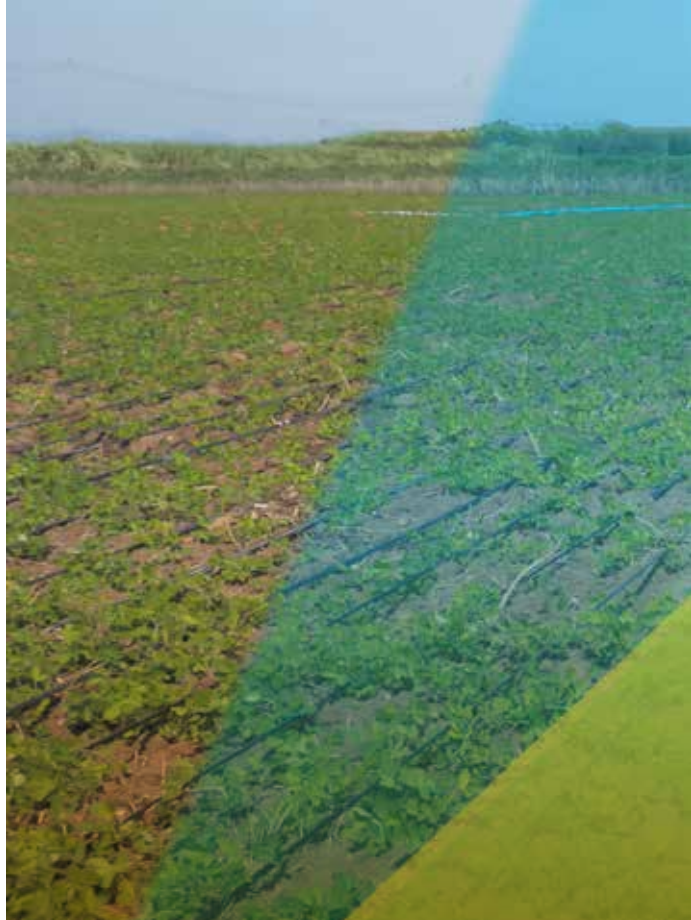
*Le développement des technologies numériques ouvre un vaste champ d'opportunités pour améliorer la compétitivité des exploitations à l'aide de solutions faciles à diffuser. Les Chambres d'agriculture ont conçu une palette d'outils les utilisant. Une partie d'entre eux concernent l'agriculture de précision et la valorisation des données satellitaires. Développés en particulier par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, ils touchent au recueil et au traitement des données spatiales (plateforme MesSatimages, développement du réseau RTK Centipède), mais aussi plus largement, à la gestion des flux de données générées sur les fermes (tableau de bord AgriNumérique). Les Chambres cherchent également à créer un environnement qui permettent aux entreprises innovantes de tester plus facilement leurs projets, comme elles comptent le faire dans les Pays-de-la-Loire avec leur plate-forme d'expérimentation autour de la 5G. Elles se servent enfin du digital pour mieux communiquer, qu'il s'agisse de présenter des résultats d'essais ou de montrer la vie agricole d'un territoire.*

### Bretagne

#### Utiliser le digital pour montrer la richesse des résultats d'essais

---

Primé à l'occasion du Space 2022, Digikerg, un outil mis au point par la Chambre d'agriculture de Bretagne, permet d'effectuer une visite guidée d'une station expérimentale à 360° toute l'année. Conçue au départ pour la station expérimentale de Kerguéhenec, le logiciel propose un parcours pédagogique augmenté ludique, disponible sur tablette. Il permet d'animer des visites sur une demi-journée pour un groupe de 25 à 30 personnes et a eu un effet très positif sur la fréquentation du site, en hausse.



### Charente-Maritime et Deux-Sèvres

#### Un drone pour raconter les événements et les pratiques d'un territoire

---

Utiliser un drone pour capter des images et des vidéos des événements marquants du territoire afin de créer des supports qui restitueront la vie agricole locale, c'est le projet de la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Elle prévoit deux sorties par mois du drone, d'un à deux jours chacune. L'appareil interviendra tant sur des manifestations que pour recueillir des témoignages des pratiques des agriculteurs. Deux produits doivent émerger de ce projet : une vidéo de 12 à 24 minutes, et un album photos composé de vues captées par le drone.



## Eure-et-Loir et Pays de la Loire

L'image satellite au service  
du conseil à la parcelle

---

Imaginé par les experts des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et d'Eure-et-Loir avec un agriculteur de ce département, la plateforme MesSatimages réalise des calculs agronomiques à partir d'images prises par satellite et par drone. Grâce à différents modèles, elle produit des préconisations - sur les doses d'azote à apporter par exemple - à partir de cartes de biomasse ou de teneurs en chlorophylle. En constante évolution, MesSatimages est capable d'intégrer de nouveaux modèles et de s'adapter aux besoins des utilisateurs, recueillis et discutés lors d'une assemblée annuelle. 38 182 hectares ont été traités en 2022 par ce dispositif, qui bénéficie d'une cinquantaine de référents dans le réseau des Chambres.

## Eure-et-Loir

Développer le réseau RTK Centipède pour  
limiter les coûts de l'agriculture de précision

---

Pour obtenir la précision centimétrique nécessaire au bon fonctionnement des outils de l'agriculture de précision, les données satellitaires doivent être corrigées. Le système RTK est le plus couramment utilisé, mais son utilisation demande un bon réseau de bases GNSS et un abonnement. La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a décidé de développer l'utilisation du réseau RTK Centipède, communautaire et en accès libre donc moins coûteux. Pour ce faire, elle a construit elle-même deux bases GNSS qu'elle a installées sur deux de ses sites. Elle teste depuis deux ans la fiabilité du réseau et souhaite aller plus loin en créant une plateforme de démonstration pour évaluer les aspects pratiques et les performances du système. Dans le département, le réseau Centipède, qui s'appuie sur les fermes du living lab Agrinumérique, compte aujourd'hui 15 bases GNSS.

## Eure-et-Loir

### Un tableau de bord numérique unique pour gérer les données de l'exploitation

---

Croiser, indépendamment des marques et des modèles, les données issues des différents objets connectés présents sur l'exploitation afin de mieux les exploiter, c'est l'objectif du tableau de bord AgriNumérique développé par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir. L'outil, qui offre une visualisation des données, communique directement avec les serveurs applicatifs via l'utilisation d'API (interface de programmation d'application), ce qui permet de garantir l'interopérabilité. Plus de 48 objets connectés sont reliés à ce tableau de bord, qui reçoit les données, consultables en direct, de 98 capteurs de 14 types différents. Travaillée sur la Digiferme de Miermaigne, cette interface intelligente dont l'idée remonte à 2017 doit également aider le conseiller à préciser ses préconisations.

## Pays de la Loire

### Une plateforme d'expérimentations collaborative pour soutenir les entreprises innovantes

---

Lancé en juin 2021 et piloté par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le projet 5G4Agri vise à tester en conditions réelles des applications innovantes liées à la 5G. L'un des volets concerne plus spécifiquement les cultures. Il consiste à tester l'intérêt de cette technologie dans le téléguidage et la télé-opération des robots en culture ainsi que dans l'enrichissement des outils d'aide à la décision (OAD). L'autre volet porte sur la surveillance des animaux. L'objectif est en particulier d'expérimenter des applications de télémédecine vétérinaire (téléconsultation, télé-expertise), une pratique qui n'est pas encore autorisée. Les tests grandeur nature sont effectués sur deux fermes expérimentales de la Chambre d'agriculture, l'une d'entre elles devant accueillir un dôme 5G privé à l'automne 2024.





100 1924-2024 ans  
ensemble  
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR!



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
FRANCE